

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ A

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR

LOUISE BOILARD

B.A. HISTOIRE

LA MOBILITÉ INTERNE DANS CHARLEVOIX :

LA PREMIERE MOITIÉ DU XIXE SIECLE

OCTOBRE 1991



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

LA MOBILITÉ INTERNE DANS CHARLEVOIX :
LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXE SIECLE

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement ma directrice de recherche, Madame Danielle Gauvreau (professeure-chercheure à SOREP) qui, par ses nombreux conseils et encouragements, a contribué à la réalisation de ce mémoire. Je remercie également le Centre interuniversitaire de recherches sur les populations (SOREP) pour sa contribution financière et technique.

Enfin, je tiens aussi à souligner l'aide apportée par Mesdames Judith Goulet et Carole Roy (traitement de texte).

RÉSUMÉ

En mettant à contribution les listes nominatives du recensement du Canada de 1852 et les registres paroissiaux, nous avons voulu établir l'ampleur des migrations internes et le modèle migratoire ayant prévalu dans Charlevoix durant la première moitié du XIXe siècle. Ce brassage de population impliquait souvent des familles entières mais affectait aussi les individus, soit au total près de 40% de la population mariée entre 1837 et 1852 et recensée en 1852 dans Charlevoix (couples subsistants). Ainsi, à partir de trois moments précis dans le temps (naissance, mariage et recensement de 1852), nous avons pu établir que la population de Charlevoix s'est répartie et étendue dans l'espace tout au long du processus de formation, donnant ainsi naissance à une population fortement homogène.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES CARTES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
 INTRODUCTION	1
 CHAPITRE I: LA MARCHE DU PEUPLEMENT	7
1.1 Historique	8
1.2 Problématique et hypothèses	13
 CHAPITRE II: SOURCES ET MÉTHODOLOGIE	19
2.1 Région et population à l'étude.....	20
2.2 Sources.....	22
2.2.1 Le recensement de 1852.....	22
2.2.2 Critique du recensement.....	24
2.2.3 Les registres paroissiaux.....	26
2.2.4 Critique des registres paroissiaux.....	27
2.3 Caractéristiques de la population à l'étude.....	28
2.4 Méthodologie.....	32
2.4.1 Présentation générale.....	32
2.4.2 Jumelage du recensement de 1852 et des actes de mariage..	36
2.4.3 Test sur le lieu de naissance déclaré au recensement de 1852.....	42
 CHAPITRE III: APERÇU DE LA MOBILITÉ A PARTIR DU RECENSEMENT DE 1852 ET DES ACTES DE MARIAGE	47
3.1 Le recensement de 1852.....	48

3.1.1 Proportion de natifs et d'étrangers.....	49
3.1.2 Lieux de naissance des étrangers.....	53
3.1.3 Lieux de naissance des natifs.....	56
3.1.4 Lieux de naissance de la population à l'étude.....	63
3.2 Les mariages.....	67
3.2.1 Le nombre de mariages.....	68
3.2.2 Résidence des conjoints mariés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix au moment du mariage.....	71
3.2.3 Proportion de couples subsis- tants en 1852.....	75
3.2.4 Résidence du conjoint et des parents au moment du mariage..	81
 CHAPITRE IV : ANALYSE DES ITINÉRAIRES GÉOGRAPHIQUES DES HOMMES ET DES FEMMES	85
4.1 Vue d'ensemble des itinéraires géographiques des hommes et des femmes.....	86
4.1.1 Fréquence des itinéraires....	90
4.1.2 Itinéraires géographiques suivant la période du mariage.	92
4.1.3 Variation suivant le lieu de naissance.....	95
4.2 Mobilité des conjoints entre le moment de la naissance et du mariage.....	99
4.3 Mobilité entre le moment du mariage et le recensement de 1852.....	107
 CONCLUSION GÉNÉRALE	116
ANNEXES	123
ANNEXE I: Synthèse des informations concernant les dates d'ouverture des paroisses de Charlevoix et de leurs registres....	124

ANNEXE II: Variables contenues dans le fichier des mariages de Charlevoix.....	126
ANNEXE III: Détail des itinéraires géographiques.	129
BIBLIOGRAPHIE	134

LISTE DES CARTES

Carte	Page
I: Ouverture des registres paroissiaux de Charlevoix depuis les origines.....	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1: Age moyen des conjoints faisant partie des couples à l'étude au moment du mariage, selon la paroisse du mariage	31
2.2: Couples recensés en 1852 dans les différentes paroisses et mariés dans Charlevoix suivant la période du mariage	39
2.3: Couples recensés en 1852 dans les différentes paroisses et mariés hors Charlevoix suivant la période du mariage	41
2.4: Vérification du lieu de naissance déclaré par les individus selon la paroisse de résidence en 1852..	44
3.1: Lieux de naissance des hommes mariés et recensés dans Charlevoix selon la paroisse de résidence en 1852	50
3.2: Lieux de naissance des femmes mariées et recensées dans Charlevoix selon la paroisse de résidence en 1852	51
3.3: Région de naissance des conjoints nés à l'extérieur de Charlevoix	54
3.4: Région de naissance des conjoints nés à l'extérieur de Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région (couples à l'étude)	55
3.5: Lieux de naissance et lieux de résidence des hommes à la tête des couples recensés en 1852	57
3.6: Lieux de naissance et lieux de résidence des femmes à la tête des couples recensés en 1852	58
3.7: Lieux de naissance et lieux de résidence des hommes à la tête des couples recensés en 1852 dans Charlevoix (couples à l'étude)	64
3.8: Lieux de naissance et lieux de résidence des femmes à la tête des couples recensés en 1852 dans Charlevoix (couples à l'étude)	65

3.9:	Mariages de Charlevoix suivant la paroisse et la période, 1800-1852	69
3.10:	Lieu de résidence de l'homme et lieu de résidence de la femme au moment du mariage, couples à l'étude..	72
3.11:	Couples à l'étude suivant 1) la paroisse de résidence en 1852 et 2) la paroisse du mariage (1837-1852)	78
3.12:	Lieu de résidence de l'homme et lieu de résidence de ses parents au moment du mariage dans Charlevoix (couples à l'étude)	82
3.13:	Lieu de résidence de la femme et lieu de résidence de ses parents au moment du mariage dans Charlevoix (couples à l'étude)	83
4.1:	Itinéraires géographiques suivant le sexe	88
4.2:	Itinéraires géographiques des hommes et des femmes mariés dans Charlevoix selon la période du mariage 1837-1852	94
4.3:	Itinéraires géographiques des hommes suivant la paroisse de naissance	96
4.4:	Itinéraires géographiques des femmes suivant la paroisse de naissance	97
4.5:	Estimation de la part de la migration familiale entre le moment de la naissance et le moment du mariage suivant le sexe et suivant le type d'itinéraire (2, 3 et 5)	101
4.6:	Estimation de la part de la migration familiale selon le sexe et le lieu de naissance des époux, suivant le type d'itinéraire (2, 3 et 5)	104
4.7:	Estimation de la part de la migration matrimoniale suivant le type d'itinéraire (3, 4 et 5)	109
4.8:	Estimation de la part de la migration matrimoniale selon le sexe et le lieu de résidence des époux au moment du mariage, suivant le type d'itinéraire (3, 4 et 5)	112
4.9:	Lieu de résidence du couple en 1852 et lieu de résidence de l'épouse au moment du mariage dans le cas où les deux conjoints ont émigré après le mariage	114

INTRODUCTION

Malgré quelques travaux (M. Guérin, 1988 ; J. Lavoie, 1988 et D. Gauvreau et M. Bourque, 1988), on doit admettre que peu d'études au Québec ont été consacrées à la mobilité interne et ce, en raison de la disponibilité des sources et des difficultés méthodologiques. La présente recherche se propose donc d'analyser les migrations internes dans Charlevoix, c'est-à-dire de cerner le processus de formation et la dynamique du peuplement de cette région. Le cas échéant cette analyse tiendra aussi compte de l'apport extra-régional, celui-ci ayant été l'une des composantes de la colonisation dans cette région. La période d'observation couvrira la première moitié du XIXe siècle, soit la période avant 1852. Cette recherche a pour but d'établir l'ampleur des migrations ainsi que le modèle migratoire ayant prévalu dans Charlevoix au cours de cet intervalle.

Les études sur la mobilité géographique ont permis d'établir que le brassage de population dans les sociétés pré-industrielles impliquait souvent des familles entières. On devrait donc s'attendre à ce que le même phénomène se reproduise dans la région de Charlevoix. Toutefois, ce brassage de population, en plus de toucher les familles, affectait les hommes et les femmes individuellement. Généralement, la mobilité devrait être plus forte chez les

hommes et elle devrait être plus souvent associée au mariage chez les femmes.

Par ailleurs, en raison des maladies héréditaires particulières qui prévalent dans la région du Saguenay, ce mémoire vise plus largement à fournir des résultats pour une meilleure compréhension de la structure génétique de la région du Saguenay. D'après les études déjà réalisées, on connaît le rôle important que joua Charlevoix lors du processus formatif de cette région (R. Roy, G. Bouchard et M. Declos, 1988; D. Gauvreau et M. Bourque, 1988; M. St-Hilaire, 1988; R. Jetté, D. Gauvreau et M. Guérin, 1990). Il devient donc indispensable d'étudier la dynamique démographique de la région de Charlevoix pour mieux comprendre la formation du bassin génétique saguenayen. En effet, les composantes du bassin génétique du Saguenay seront manifestement affectées par le mode de formation (par essaimage ou par bons successifs) qui sera en place dans cette région.

Les principales sources employées dans ce mémoire sont les listes nominatives du recensement du Canada de 1852, utilisées pour identifier les couples constituant la base de notre recherche. Les variables nom et prénom, âge des conjoints, lieu de naissance et paroisse du recensement ont été retenues. Le jumelage des données du recensement à

celles des registres paroissiaux nous a permis d'obtenir les renseignements quant à la date et au lieu du mariage. On a alors pu construire une typologie des déplacements effectués dans cette région avant et après le mariage, soit entre le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du mariage (couples mariés entre 1837-1852), soit entre le lieu de résidence au moment du mariage et le lieu de résidence en 1852. Puis, on s'est attardé de façon plus spécifique à chacun de ces moments.

Pour saisir le plus complètement possible l'expérience migratoire à l'aide des sources disponibles, trois approches ont été utilisées. La première a été basée sur l'exploitation du recensement de 1852 qui nous a permis d'obtenir le lieu de naissance et le lieu de résidence en 1852. On a ainsi la possibilité de tracer un portrait des principaux courants inter-régionaux ayant existé dans Charlevoix jusqu'au milieu du 19e siècle. Cela inclut aussi les couloirs intra-régionaux privilégiés par les couples et les individus ayant réalisé une migration interne.

La seconde approche a été basée sur les actes de mariage tirés des registres paroissiaux, plus spécifiquement ceux des couples mariés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région. Grâce aux échanges

matrimoniaux, on a l'opportunité d'évaluer la mobilité individuelle ainsi que d'établir et d'analyser l'ampleur de l'endogamie et de l'exogamie dans chacune des paroisses.

En prenant en considération chacun des moments, soit le moment de la naissance, le moment du mariage entre 1837 et 1852 et le moment du recensement, on a établi un portrait plus détaillé du cheminement migratoire des individus et des couples ayant réalisé un ou plusieurs déplacements. L'originalité de cette approche est de donner une vue d'ensemble des diverses possibilités d'itinéraires géographiques des individus et des couples charlevoisiens. À travers le destin géographique de chaque individu et de chaque couple, on a pu identifier le type de migration privilégié par ceux-ci et préciser la proportion de chacune de ces migrations. On a pu démontrer d'une part, qu'avant le mariage les hommes furent plus touchés par des migrations individuelles alors que pour les femmes, il pourrait s'agir d'une migration davantage familiale. D'autre part, après le mariage on serait non seulement en présence d'une migration matrimoniale, c'est-à-dire d'une migration de la femme vers la paroisse du mari, mais aussi en présence d'une migration de couple, c'est-à-dire la migration des conjoints vers une paroisse autre que celle déclarée au moment du mariage.

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Dans un premier temps, on s'est attardé au contexte historique de la région étudiée ainsi qu'à la problématique et aux hypothèses de recherche. Dans un second temps, on présente notre aire observation, c'est-à-dire la population visée ainsi que les sources utilisées et la méthodologie qui nous ont permis d'analyser le phénomène de la migration interne. Finalement, notre partie analytique est subdivisé en deux chapitres: le premier est consacré à l'analyse systématique du recensement de 1852 et des actes de mariage pris séparément tandis que le dernier chapitre porte sur les itinéraires géographiques établis à la suite du jumelage.

CHAPITRE I

LA MARCHE DU PEUPLEMENT

CHAPITRE I

LA MARCHE DU PEUPLEMENT

1.1 Historique

Dans le contexte global du territoire québécois, Charlevoix représente une région de peuplement relativement ancien qui se situe à l'est de la Côte-de-Beaupré. Son relief est considéré comme très ardu¹ par rapport à l'ensemble de la vallée laurentienne. Charlevoix ne possède qu'une frange côtière d'une centaine de kilomètres de longueur, sur une largeur variant entre 10 et 25 kilomètres d'espace habitable. La description de la marche du peuplement de Charlevoix, qui traduit l'occupation du territoire ainsi que les caractéristiques géographiques, sera abordée en fonction des moments qui la caractérisent.

¹ "D'abord par les hautes terres et les denses forêts du plateau qui l'enserrent de toutes parts. D'autre part par le large fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay au nord. Entre les dernières paroisses de Beaupré et les premières de Charlevoix, il y a un massif dont l'altitude varie entre 600 et 800 mètres et qui a longtemps nui aux communications terrestres avec le sud" (M. Guérin, 1988:20).

On peut dire que la colonisation de Charlevoix fut marquée par trois moments importants. Il y a dans un premier temps, l'arrivée des premiers colons qui s'installent dès 1675 dans la partie ouest aux abords du fleuve Saint-Laurent, occupant ainsi les meilleures terres agricoles. On sait que ces immigrants provenaient des zones limitrophes à l'ouest de Charlevoix, soit principalement de la Côte-de-Beaupré². Avec l'occupation progressive des basses terres du littoral-ouest, quatre paroisses sont formées³ soit celle de Baie-Saint-Paul (1681), des Éboulements (1732), de Petite-Rivière-Saint-François (1733) et de l'Ile-aux-Coudres (1741) (annexe I). A cette époque le peuplement de Charlevoix fut très lent et crût au rythme des concessions de terres. Il faudra attendre la Conquête anglaise (1763) pour voir augmenter les effectifs. Dans son étude, M. Guérin (1988) n'observe en 1739 seulement 445 individus alors qu'en 1765 la population de Charlevoix a plus que doublé pour atteindre 1 054 individus. A cette époque, cet accroissement naturel (doublement

² René Jetté, Danielle Gauvreau et Michel Guérin, "Aux origines d'une région: le peuplement fondateur de Charlevoix avant 1850" (sous la direction de) Gérard Bouchard et Marc de Braekeleer, Histoire d'un génome: Population et génétique dans l'est du Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, pp. 76-120.

³ Avant qu'ils n'obtiennent leurs registres paroissiaux, ces nouveaux sites pionniers furent desservis pendant une période de six ans, soit de 1675 à 1681 par le curé de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré. La date entre parenthèses correspond à l'ouverture des registres de la paroisse.

de la population en 25 ans) correspond à la croissance normale d'une population en formation.

A la suite de la Conquête anglaise, on observa un second mouvement de colonisation vers les terres de la vallée de la rivière de La Malbaie⁴ (La Malbaie). Lors du désenclavement des terres du littoral-est, chaque officier ou soldat⁵ anglais put bénéficier d'une concession de terre dans la colonie de la Nouvelle-France. C'est ainsi que la seigneurie de La Malbaie fut octroyée à deux officiers écossais, soit John Nairne et Malcolm Fraser. Ce domaine fut scindé en deux parties devenant la seigneurie de Murray's Bay et de Mount Murray (Bluteau et Gauthier, 1984:7). Selon Bluteau et Gauthier, en l'espace d'une seule génération cette communauté anglophone établie à La Malbaie fut assimilée et ce, en raison de l'élément francophone arrivé sur place au même moment et de l'émigration de certains Anglais vers d'autres régions. A cette époque, le territoire de Charlevoix fut caractérisé par un rapport population/ressources suffisant

⁴ Peuplée à partir de 1760, La Malbaie peut être qualifiée de paroisse "intermédiaire", c'est-à-dire qu'elle fut colonisée après les premiers sites de peuplement et avant ceux de l'arrière-pays. Pour les fins de notre étude nous allons inclure cette paroisse dans les anciens sites de peuplement.

⁵ René Jetté (1987:27) dans son étude "Aux origines d'une région: le peuplement fondateur de Charlevoix avant 1850", dénombre entre autres 10 Écossais, 5 Anglais et 4 Irlandais.

pour subvenir aux besoins de la population installée sur place.

La croissance rapide de la population au milieu du 19^e siècle⁶ ainsi que la rareté des bonnes terres du littoral favorisèrent dès 1820 l'émergence d'une troisième vague de peuplement en direction des plateaux intermédiaires. L'extension se fit donc à la périphérie du territoire déjà habité⁷. Cette vague de colonisation correspond au phénomène de saturation des terres. C'est à cette occasion que seront érigées les paroisses de Saint-Urbain (1827), de Sainte-Agnès (1833), de Saint-Irénée (1843), de Saint-Fidèle (1855), de Saint-Hilarion⁸ (1864) ainsi que Saint-Siméon (1873). Malgré l'ouverture de ces nouveaux sites agricoles, la tension démographique, issue de la rareté des bonnes terres, obligea de nombreux éléments de la population active à recourir à l'émigration afin de chercher des moyens de subsistance.

⁶ Selon M. Guérin (1988) l'accroissement total est largement positif, la population augmentant régulièrement jusqu'en 1831. Bien que toujours positif, ce taux d'accroissement va en diminuant après cette date, le principal moteur de cette diminution étant l'émigration.

⁷ En 1850, seulement 8 paroisses sont ouvertes à la colonisation.

⁸ Saint-Hilarion correspond au recensement de 1852 au Canton de Settrington.

Au cours de ce processus, certaines personnes et familles optèrent pour une émigration de courte distance (village voisin), et d'autres pour une émigration hors de Charlevoix. Gérard Bouchard a pu démontrer pour le Saguenay que "lorsqu'un terroir se remplissait, on n'hésitait pas à liquider le "vieux bien" pour aller acquérir un peu plus loin et à meilleur compte de plus amples étendues" (1985:569). Charlevoix étant la région-mère du Saguenay, on peut supposer que la marche du peuplement observée dans Charlevoix a pu y être semblable à celle décrite pour la région saguenayenne. Cette situation s'apparente à ce que David Gagan (1976) observe pour le comté de Peel en Ontario, où des familles entières vendent leur "vieux bien" et acquièrent des terres dans l'Ouest et ce, dans le but d'établir les enfants.

Dans Charlevoix deux stratégies migratoires caractérisent les familles qui ne peuvent assurer l'établissement de leurs enfants. D'un côté, on observe que certains éléments de la famille partent travailler l'hiver dans les chantiers, tels ceux du Saguenay; de l'autre côté, on assiste à l'exploitation de nouvelles terres agricoles dans cette même région. Toutefois, dans chacun de ces cas, il peut s'agir des mêmes individus ou familles. Ce mouvement qui prendra de l'ampleur deviendra rapidement un mouvement de masse de plus en plus important, qui favorisera non seulement la venue

de bûcherons pour l'abattage l'hiver, mais encouragera l'établissement de colons et l'ouverture de nouvelles terres (M. Hamel, 1991).

1.2 Problématique et hypothèses

Il y a tout lieu de croire que la principale raison ayant motivé le départ d'une famille ou d'un individu hors de la région d'origine a trait aux stratégies d'établissement. D'après les études faites au Saguenay⁹ (voir G. Bouchard, 1983, 1985 et 1987), le père, pour prévenir son propre départ ou celui de ses enfants, "cherchera à étendre les assises de la famille pour établir le maximum d'enfants" (G. Bouchard, 1987:230).

Dans un contexte de saturation des terres comme celui de Charlevoix, où la terre représente le bien le plus précieux, "comment, à partir d'un seul patrimoine foncier pourvoir à l'établissement de plusieurs enfants?" (G. Bouchard, 1983:37). Généralement, cette expansion pouvait être réalisée par la sédentarité ou par la mobilité. Dans le premier cas, le père de famille pouvait agrandir la super-

⁹ En raison des liens qui unissent Charlevoix au Saguenay, il est normal de supposer l'existence d'un même système de reproduction familiale (voir aussi sur ce sujet : D. Gagan, 1976; J. Mathieu, 1981; H. Miner, 1985 et A. Greer, 1985).

ficie de sa terre en complétant le défrichement sur le "vieux bien" ou en se portant acquéreur d'une nouvelle terre dans la paroisse même. Cette acquisition était entre autres rendue possible grâce à la mise en vente des terres par des familles émigrantes. Dans le deuxième cas, les terres devenant rares et chères dans les vieilles paroisses de colonisation, le père optait pour une migration familiale vers de nouveaux territoires ouverts à la colonisation. Ainsi, certaines familles "se départissent de leur biens, et avec le produit de la vente, acquièrent des espaces plus vastes sur les nouvelles zones de défrichement" (G. Bouchard, 1987:242). Toujours d'après cet auteur, les enfants sont responsables des déplacements en même temps qu'ils les rendent possibles en aidant à la mise en valeur de la nouvelle terre. En plus de cette mobilité familiale, on assiste aussi à la mobilité individuelle, réalisée par certains enfants (surtout des hommes) avant le mariage. Ces derniers iront s'établir dans une nouvelle paroisse grâce souvent au soutien de la famille.

Par ailleurs, il faut souligner qu'à l'intérieur de ces stratégies de reproduction familiale, les modalités de transmission se transformaient selon chaque situation familiale et à mesure que les nouvelles zones de peuplement se remplissaient. Il est donc probable que les pratiques entourant la

transmission des avoirs familiaux dans Charlevoix furent les mêmes que celle établies par Gérard Bouchard (1983, 1985 et 1987) pour le Saguenay, avant que Charlevoix atteigne la pleine saturation de ses terres. Selon cet auteur, dans 9 cas sur 10, les biens étaient transmis selon des voies non successorales. En fait, ce processus était largement commandé par la nuptialité des enfants et s'étalait par le fait même sur plusieurs années. Cette transmission comprenait habituellement trois phases:

1) Attribution aux fils mariés de lots acquis par la famille et partiellement défrichés (les filles ne reçoivent pas de terre, on essaie de les marier à des garçons eux-mêmes établis). 2) Attribution, à un fils qui est rarement l'aîné, du "vieux bien" ou "terre paternelle", au moment où le chef de famille prend sa retraite. 3) Attribution des biens subsistants - surtout mobiliers - au moment du décès du dernier conjoint (G. Bouchard, 1987:230).

Pour ceux qui n'héritaient pas de la terre paternelle, ou qui n'avaient pas les moyens financiers d'en acquérir une, le père pourvoyait à l'établissement de cet enfant. Le cas échéant, l'enfant pouvait réaliser une migration individuelle. Dans son étude sur les paroisses du gouvernement du Québec, Jacques Mathieu observe "qu'un enfant sur deux devait se sacrifier et quitter la terre paternelle et la localité de naissance" (1987:218). On peut supposer que ceux qui partaient n'allait pas nécessairement s'établir très loin

du lieu d'origine, en raison du fait que la famille d'origine apportait généralement une aide financière ou matérielle.

Cette conjoncture (la forte fécondité liée à la saturation des terres) a donc eu comme répercussion majeure d'accroître la mobilité, créant ainsi un circuit migratoire, c'est-à-dire un corridor naturel de migration. Premièrement, entre les diverses paroisses de Charlevoix et celle du Saguenay (1830) par exemple. Selon D. Gauvreau et M. Bourque (1988), la population charlevoisienne forme environ 75% du noyau initial des habitants du Saguenay au 19e siècle. Par contre, ce mouvement de peuplement ne sera pas uniquement dirigé vers le Saguenay. En fait, D. Gauvreau et alii. (1991) font état dès la seconde moitié du 19e siècle une intensification du courant d'émigration vers les Etats-Unis et les villes du Québec.

Comme on a pu le constater, la mobilité de la population ne procédait pas d'une façon désordonnée, mais suivait des règles sociales déjà bien établies. Ce système de reproduction familiale renforce donc l'hypothèse d'une population s'étant répartie et étendue dans l'espace tout au long du processus de formation, donnant ainsi naissance à une population fortement homogène (R. Blanchard, 1935; J. Mathieu, 1981 et G. Bouchard, 1985).

Ce concept de peuplement "en tache d'huile" (R. Blanchard, 1935; S. Courville, 1980; C. Pouyez, R. Roy et G. Bouchard, 1981 et A. Lechasseur, 1987), suppose que lorsque le terroir d'une paroisse était plein, la population n'avait pas d'autre choix que d'aller s'établir quelques kilomètres plus loin sur des terres qu'elle espérait suffisantes pour la survie de la famille. En d'autres termes, cela signifie que les populations des premières paroisses, telles que Baie-Saint-Paul (1681), Les Éboulements (1732) et La Malbaie (1744) seraient en bonne partie à l'origine de l'expansion sur le territoire de la population charlevoisienne. Cette expansion serait probablement liée aux stratégies d'établissement des enfants, tout en étant alimentée par un certain apport extérieur. À l'opposé, on aurait pu croire que les paroisses de Charlevoix furent constituées en unités distinctes et relativement isolées les unes des autres, formant ainsi une population hétérogène. Cela impliquerait donc que chacune des paroisses se soit développée de façon indépendante, sans apport migratoire important des paroisses environnantes.

Quelques auteurs (C.-H.-P. Gaudrée-Boilleau, 1968; C. Pouyez, R. Roy et G. Bouchard, 1981 et A. Lechasseur, 1987) nuancent le premier schéma de peuplement. Pour eux, il semble évident que ce processus "en tache d'huile" doit

faire place à une réalité plus complexe. On serait ainsi en présence d'un modèle mixte qui tiendrait compte de chacune de ces possibilités. En fait, lorsque les nouveaux couples devaient quitter la terre paternelle, ils s'établissaient généralement à proximité, ce qui favorisait une colonisation de proche en proche faisant ainsi "tache d'huile". Par contre, avec la saturation du territoire, certains couples auraient évité les anciennes paroisses déjà surpeuplées pour aller s'installer directement sur des nouveaux territoires pouvant subvenir aux besoins de la famille. Il en résulte néanmoins une homogénéité du peuplement régional étant donné leurs origines communes. Cette étude nous permettra de vérifier quel modèle de peuplement prévalait dans la région charlevoisiennne.

CHAPITRE II

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE II

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

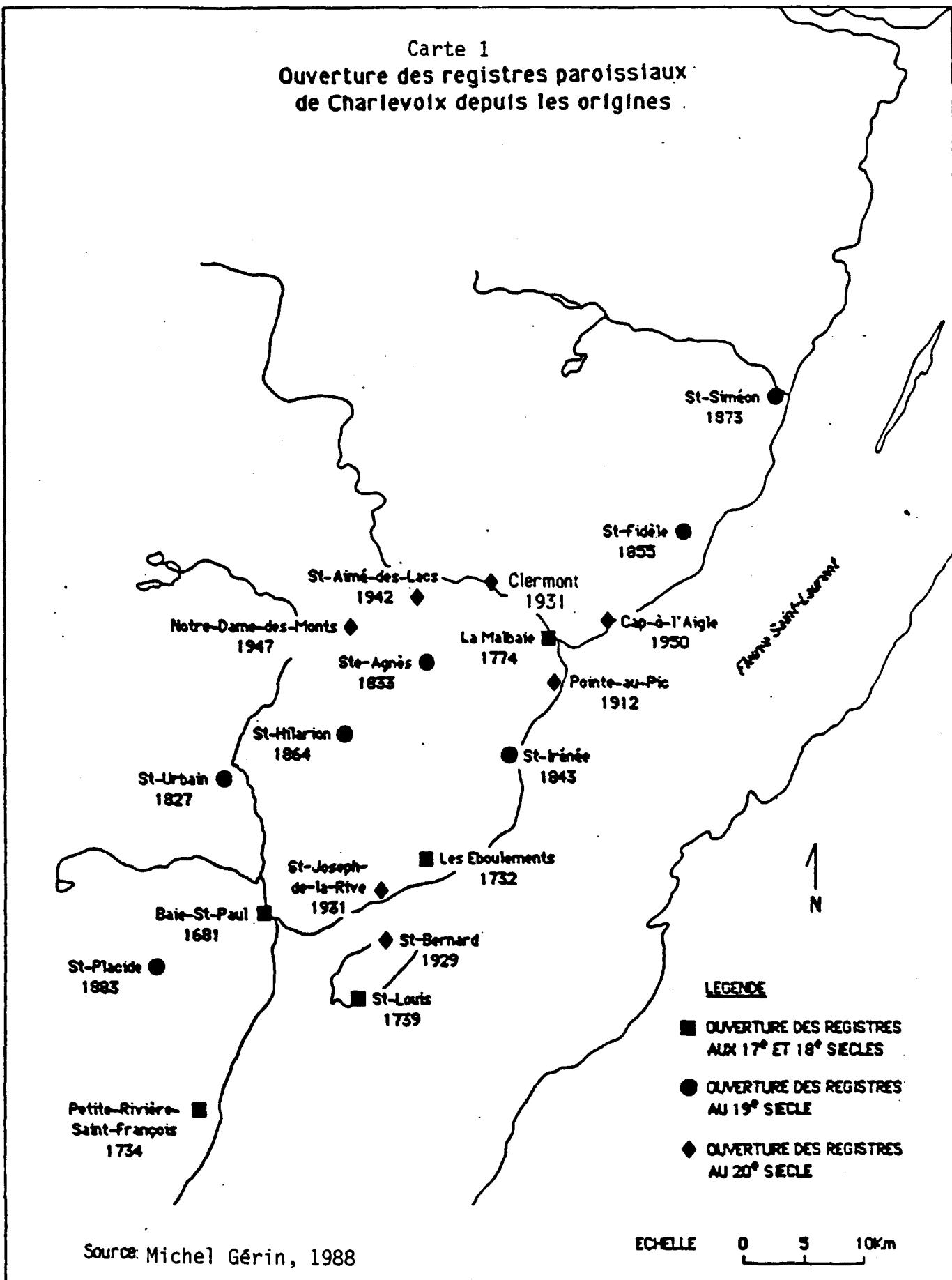
2.1 Région et population à l'étude

Nous avons considérées pour l'étude du phénomène de migration interne les onze paroisses recensées en 1852 dans Charlevoix (voir carte 1 et annexe 1). Toutefois, nous avons réuni les paroisses Saint-Fidèle, Saint-Hilarion et Saint-Siméon avec les paroisses qui les desserviaient et ce, en raison de la faiblesse de leurs effectifs et de l'ouverture tardive (quelques années après le dénombrement de 1852) de leurs registres paroissiaux¹.

Parmi l'ensemble des couples recensés en 1852 dans Charlevoix seuls ceux qui se sont mariés entre 1837 et 1852 ont été retenus, l'objet de notre analyse étant de saisir la mobilité des conjoints avant leur mariage et peu après celui-ci. La population ainsi définie fait référence aux personnes

¹ L'année correspond à la date d'ouverture des registres paroissiaux: Baie-Saint-Paul (1681), les Éboulements (1732), Petite-Rivière (1733), Île-aux-Coudres (1741), La Malbaie (1744), Saint-Urbain (1827), Sainte-Agnès (1833), Saint-Irénée (1843), Saint-Fidèle (1855), Saint-Hilarion (1864), et Saint-Siméon (1873).

Carte 1
Ouverture des registres paroissiaux
de Charlevoix depuis les origines



mariées à la tête des ménages charlevoisiens, soit près de 85%. Nous avons donc laissé de côté tous ceux qui avaient un statut de veuf/veuve ou de célibataire au recensement de 1852. Cependant, nous tiendrons compte dans certaines de nos analyses des 3 740 mariages célébrés avant 1852 dans cette région.

2.2 Sources

Pour construire notre population de base et mesurer l'intensité de la mobilité interne, nous avons fait appel à deux types de sources. D'une part, les listes nominatives du recensement du Canada de 1852 nous ont permis de connaître le lieu de naissance des conjoints et le lieu de résidence des couples en 1852. D'autre part, les registres paroissiaux ont servi à retracer l'acte de mariage et le lieu de résidence à ce moment. Nous présenterons chacune de ces sources.

2.2.1 Le recensement de 1852

Les recensements nominatifs du Canada ont comme objectif de recueillir les renseignements sur l'état de la population à un moment précis dans le temps. Ils visent la population dite de droit, c'est-à-dire la population "constituée par l'ensemble des personnes présentes au lieu de résidence habi-

tuelle le jour du recensement, et des absents temporaires, c'est-à-dire des personnes absentes de leur résidence habituelle lors du recensement" (C. Pouyez, 1983:23).

Au XIXe siècle, en raison du manque de ressources humaines et de l'étendue du territoire, les recenseurs se virent obligés d'énumérer la population non à une date préétablie par le gouvernement mais lors de leur passage dans le district paroissial. A cette époque, la saisie de données semble avoir été réalisée sur plusieurs semaines voire même plusieurs mois dans Charlevoix tout comme dans les autres régions. A partir du recensement de 1852, nous avons identifié la population à l'étude ainsi que les variables² lieu de naissance et lieu de résidence en 1852 ainsi que l'âge et le nom des conjoints.

L'originalité de ce recensement réside dans la collecte faite par les recenseurs du lieu de naissance des personnes dénombrées dans Charlevoix. Par cette question, les autorités gouvernementales cherchaient à distinguer comme lieu de naissance le Haut ou le Bas-Canada. Dans les faits, les recenseurs enregistrèrent plus spécifiquement la paroisse de

² Voir: Christian Pouyez et alii, Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1983, pp. 26-27.

naissance de chacune des personnes recensées. Par exemple, Joseph Bouchard³ résidant aux Éboulements déclare au recensement de 1852 être né à l'Île-aux-Coudres. Cette heureuse "confusion" dans l'interprétation des consignes établies par l'État, permet une analyse plus fine de la mobilité interne.

2.2.2 Critique du recensement

Malgré la fiabilité et la qualité générales des recensements fédéraux, nous avons relevé quelques erreurs d'enregistrement qui rappellent certaines critiques déjà formulées à l'égard des recensements.

Premièrement, C. Pouyez (1983:29) observe pour le Saguenay des erreurs de dénombrement: "on a soupçonné les recensements du XIXe siècle, en particulier celui de 1852, de surestimer la population par doubles comptes, des individus étant inscrits à la fois à leur lieu de résidence habituelle et à un lieu de résidence temporaire (chantiers, institutions d'enseignement, navire etc.)". Grâce aux opérations de jumelage impliquant le recensement et les registres paroissiaux, nous avons découvert 3 cas (0,2%) de doubles comptes, soit deux aux Éboulements et un à Sainte-Agnès. On retrouve

³ Toutes les données nominatives présentées dans ce mémoire sont fictives pour des raisons de confidentialité.

recensé en 1852 dans le district de La Malbaie le couple formé de Joseph Tremblay et Célina Gagnon et, dans la paroisse de Sainte-Agnès, le couple Joseph Tremblay et Marceline Gagnon. Cet exemple, en plus d'être un double compte, est affecté par une mutation nominative. Dans le dernier cas, il peut s'agir d'une variation orthographique ou d'une substitution aléatoire des prénoms (cf. infra).

Deuxièmement, il y a des erreurs d'omission. Elles sont plus difficiles à détecter que les doubles comptes, puisqu'on ne peut que présumer leur existence. Selon nous, ces omissions touchent principalement des familles demeurant dans des endroits isolés et nous pourrons les négliger.

De façon générale, nous avons rencontré peu de problèmes lors de la saisie de données sauf aux Éboulements où une écriture trop petite ou tout simplement illisible nous a empêché d'effectuer certains jumelages. On a aussi dénoté lors du jumelage huit couples⁴ déclarés mariés mais qui, selon toute évidence, faisaient l'objet d'une mauvaise association. Il s'agirait plutôt de personnes apparentées. Par exemple, on voit apparaître au recensement de 1852 comme un couple présent à la Petite-Rivière-Saint-François Cléophe

⁴ Éboulements (1), Saint-Hilarion (1), Saint-Urbain (2), Saint-Irénée (1), La Malbaie (1), Petite-Rivière (2).

Martel et Henriette Martel qui, selon les registres paroissiaux et les réertoires généalogiques seraient plutôt frère et soeur.

2.2.3 Les registres paroissiaux

La seconde source sur laquelle s'est basée notre recherche a été les registres paroissiaux. A la différence des recensements, les registres vont nous permettre d'isoler un événement précis ayant eu lieu dans la vie de chacun de nos couples, soit leur mariage. Selon les directives ecclésiales, les registres avaient pour but "d'établir clairement les points essentiels se rapportant à la condition juridique des personnes" (G. Bouchard et A. Larose, 1978:13) et ce, dans l'optique d'éviter entre autres les mariages consanguins et la bigamie. Les curés de chaque paroisse avaient donc l'obligation d'inscrire dans leurs registres tous les actes de baptêmes, mariages et sépultures ayant eu lieu dans la paroisse. Pour l'étude de la migration interne dans la région charlevoisiennne, nous utiliserons plus particulièrement l'événement mariage.

A partir des actes de mariage, nous avons retenu les variables lieu et date du mariage , lieux de résidence des conjoints et des parents ainsi qu'un numéro identificateur

correspondant au fichier informatisé des mariages de Charlevoix (annexe II). Celui-ci est le résultat de plusieurs opérations informatiques et manuelles réalisées par le groupe du Programme de recherche en démographie historique (PRDH), de Jean Morissette, et de SOREP⁵. Enfin, les répertoires généalogiques des comtés Charlevoix/ Saguenay d'Eloi-Gérard Talbot publiés en 1940 ont permis de vérifier au besoin l'information relative à certains actes.

2.2.4 Critique des registres paroissiaux

Malgré le fait que les registres paroissiaux ont la réputation d'être bien tenus, on sait que ceux-ci demeurent incomplets grâce entre autres à l'étude sur les Saguenayens (C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et alii, 1983; R. Jetté, 1987). Toutefois, les actes de mariage font l'objet d'un meilleur enregistrement que les actes de naissance et de décès. Pour une région comme Charlevoix, qui est en perpétuelle évolution, on peut avancer comme facteur explicatif la mauvaise qualité des voies de communication qui empêchaient, surtout en hiver, les curés de se rendre sur les lieux. En fait à cette époque, certains curés étaient appelés à desservir une ou plusieurs paroisses avoisinantes pour un laps de temps indéterminé.

⁵ Voir le document I-C-66 de SOREP.

Il est évident que l'absence d'un curé résidant sur le territoire en période de formation, affecta la qualité des registres. C'est seulement lors de l'ouverture de leurs propres registres que prendra fin cette pratique. A partir de ce moment, les paroisses desservies acquièrent le statut de paroisse autonome. Dans le cas de notre aire d'observation et de notre période d'analyse, cela se produit dès 1843 lorsque Saint-Irénée se détache définitivement de la Malbaie⁶.

Malgré tout, René Jetté (1987:10) relève dans son rapport sur les fondateurs de Charlevoix "qu'un certain nombre d'actes de mariage connus par d'autres sources ne figurait pas dans les minutes conservées dans les archives paroissiales". Cependant, ces mariages manquants n'affectent en rien notre population de base, puisqu'ils ont surtout été célébrés en début de période lors de la colonisation de cette région.

2.3 Caractéristiques de la population à l'étude

Le fait de centrer notre étude sur les couples mariés entre 1837 et 1852 vise à définir un groupe homogène ayant

⁶ Cependant, étant donné que les fondateurs de Saint-Irénée proviennent majoritairement des Éboulements, nous avons considéré au cours de notre analyse cette dernière paroisse comme la paroisse desservante.

vécu dans un contexte et au cours d'une période qui soient comparables. Des 1 963 couples recensés dans Charlevoix en 1852, 1 823 (93%) ont célébré leur mariage dans cette région, et 1 008 l'ont fait au cours de la période retenue . La population visée représente donc 51% (1 008/1 963) de l'ensemble des couples recensés en 1852 dans Charlevoix et 55% (1 008/1 823) de ceux qui s'y sont mariés.

Parmi les couples recensés en 1852 dans Charlevoix, on observe une augmentation constante du nombre de mariages célébrés entre 1837 et 1852, soit 23,1%, 35,5% et 41,4% respectivement pour les périodes 1837-1841, 1842-1846 et 1847-1851. Outre l'augmentation normale de la population avec le temps, on attribue ce résultat au fait qu'un couple formé peu avant le recensement de 1852 a plus de chance de s'y trouver qu'un couple formé en début de période. Les raisons qui expliquent l'absence de ces couples (non-subsistants) au recensement de 1852 sont: 1) le décès de l'un des conjoints ou 2) la migration vers une autre région. Comme on devait s'y attendre ces couples sont principalement recensés en 1852 dans les anciennes zones de peuplement⁷.

⁷ Baie-Saint-Paul 25% (458), Éboulements 15% (282) et La Malbaie 20% (365).

En contrepartie, des 140 couples mariés à l'extérieur de Charlevoix seulement 46, soit 57,5% (en excluant les cas dont la date est inconnue) ont célébré leur mariage entre 1837 et 1852. Le lieu du mariage de ces derniers se situe surtout sur la Côte-de-Beaupré (11 couples), Québec (8 couples) et le Saguenay (19 couples). Comme nous le verrons plus loin, les individus provenant du Saguenay ne semblent pas s'établir de façon permanente dans la région de Charlevoix. En fait, ceux-ci vont plutôt retourner vivre au Saguenay après leur mariage.

Finalement, en examinant l'âge des conjoints mariés dans Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région (tableau 2.1), on découvre un âge au mariage plus élevé chez les hommes par rapport à celui des femmes. En fait, l'âge des hommes varie entre 24 et 27 ans et celui des femmes entre 21 et 23 ans. En comparant les distributions selon l'ancienneté du peuplement, on observe un âge au mariage semblable dans chacune des paroisses de la région de Charlevoix. Ce résultat suppose que les conjoints des milieux récemment colonisés et exclusivement ruraux ont le même comportement matrimonial que ceux des milieux plus développés.

Tableau 2.1

31

Age moyen des conjoints faisant partie des couples à l'étude au moment du mariage selon la paroisse

Paroisses \ Sexe	Hommes	Femmes
Baie-Saint-Paul	27,1 (268)*	23,4 (269)
Éboulements	25,9 (180)	21,8 (180)
Malbaie	25,8 (276)	22,2 (275)*
Petite-Rivièrē	26,7 (41)	23,1 (41)
Ile-aux-Coudres	27,5 (65)	23,1 (65)
Sainte-Agnès	24,8 (97)	21,6 (96)*
Saint-Urbain	27,4 (34)	23,3 (34)
Saint-Iréneé	24,9 (46)	22,5 (46)
TOTAL	26,2 (1 007)	22,6 (1 006)

Sources: Registres paroissiaux et recensement de 1852

* Nous avons éliminé les cas d'âge inconnu.

2.4 Méthodologie

Avant de décrire la méthode utilisée pour étudier la migration interne, nous avons défini préalablement les diverses approches qui nous ont aidée à saisir les différentes composantes de ce phénomène.

2.4.1 Présentation générale

Selon Susan L. Norton (1973:406-407), la raison du peu de connaissances acquises sur la migration interne "... is the difficulty of the development of appropriate methods and sources for its study". Chaque source d'information doit donc être utilisée en fonction du type de mobilité étudié. Dans notre cas, les sources qui s'avèrent les plus utiles sont les registres paroissiaux et le recensement fédéral de 1852. Afin de saisir et de mesurer la dynamique de la mobilité interne, notre démarche aura recours au jumelage des deux sources.

En raison de la difficulté de cerner cette dynamique, on a utilisé trois approches qui nous aideront à saisir les différentes composantes de ce phénomène dans la région charlevoisiennne:

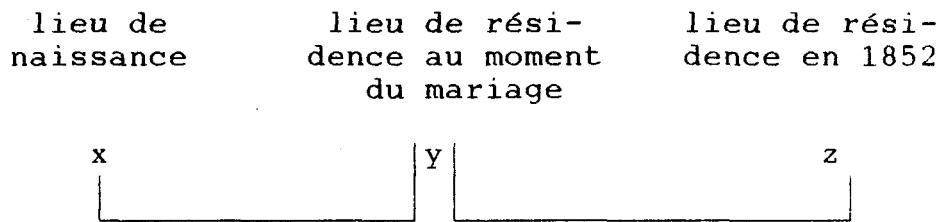
a) La première approche est fondée sur l'exploitation du seul recensement de 1852: nous comparerons les variables lieu de naissance et lieu de résidence en 1852. Cette étape sert à dégager les principaux mouvements migratoires qui se sont produits entre la fin du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle.

b) La deuxième approche est fondée sur l'exploitation des seuls actes de mariage: cette approche contient deux volets s'appuyant essentiellement sur l'utilisation de la résidence déclarée dans les actes de mariage. Dans le premier volet, nous analysons le lieu de résidence déclaré par les deux conjoints lors du mariage. Cette comparaison nous procure assez d'information pour apprécier l'ampleur de l'exogamie, c'est-à-dire le fait de choisir son conjoint à l'extérieur du lieu où l'on réside. On sait, en effet, qu'un certain pourcentage d'hommes et de femmes allaient chercher leurs futur(es) époux(ses) à l'extérieur de la paroisse de résidence (J. Mathieu, C. Cyr, G. Dinel, J. Pozzo et J. St-Pierre, 1981; J. Mathieu, P. Therrien-Fortier et R. Lessard, 1987).

Dans un second volet, nous comparons le lieu de résidence des conjoints au moment de leur mariage à celui des parents et ce, autant du côté de l'homme que de la femme. Nous évaluons ainsi la mobilité des jeunes par rapport à leur

famille d'origine. Nous pourrons distinguer entre autres, la migration familiale (famille: père, mère et les enfants) et la migration individuelle (surtout les hommes).

c) La troisième approche est fondée sur le jumelage du recensement de 1852 avec les actes de mariage. Elle permet l'analyse de la typologie des itinéraires géographiques (annexe III) des conjoints et ce, à partir de trois moments précis dans le temps.



Notre période d'observation couvre une durée moyenne d'environ 40 ans c'est-à-dire du moment de la naissance des conjoints jusqu'au recensement de 1852:

- 1) du lieu de naissance au lieu de résidence au moment du mariage (approximativement entre 1815 et le moment du mariage, situé entre 1837 et 1852).

2) du lieu du mariage au lieu de résidence au recensement de 1852 (entre 1837 et 1852).

3) du lieu de naissance au recensement de 1852 (approximativement de 1815 à 1852).

Grâce à ces trois observations, on aura l'opportunité d'analyser la mobilité des conjoints peu avant et peu après le mariage. Dans la première situation, il peut s'agir d'une migration individuelle alors que dans la seconde, nous pouvons être en présence soit d'une migration de couple, soit d'une migration matrimoniale. Ces opérations nous fourniront donc une indication des principaux mouvements migratoires de la population charlevoisienne au cours de la première moitié du XIXe siècle. De plus, l'intérêt de cette troisième approche consiste en une analyse plus précise de la dynamique migratoire individuelle de chacun des conjoints.

Avant d'apprécier ces mouvements migratoires, il a fallu s'assurer que la situation prévalant avant l'ouverture des registres paroissiaux (surtout pour les paroisses de l'arrière-pays) n'a pas provoqué de confusion dans les déclarations de résidence utilisées pour l'établissement des iti-

néraires géographiques⁸. Celle-ci aurait pu conduire à une mauvaise appréciation des mouvements migratoires dans Charlevoix. Une étude (D. Gauvreau et L. Boillard, 1991) ayant examiné la qualité de cette information a pu démontrer que celle-ci était tout à fait suffisante durant toute la période où se sont produits les événements considérés.

2.4.2 Jumelage du recensement de 1852 et des actes de mariage

Parmi les couples recensés en 1852 dans Charlevoix, seuls ceux mariés dans cette région ont fait l'objet du jumelage. Cela représente 1 963 couples répartis à l'intérieur de huit paroisses à l'étude.

En démographie historique, "on peut suivre l'évolution des individus et des familles en jumelant des informations provenant de diverses listes,.../ en l'occurrence le recensement de 1852 et les registres paroissiaux/... de manière à reconstituer la dynamique des mouvements de population" (D. Maisonneuve, 1983:23). Il s'agit donc de bâtir une variable qui n'est disponible auprès d'aucune de ces sources prises individuellement afin d'analyser les comportements migratoires de nos couples.

⁸ Il s'agirait surtout des informations concernant le lieu de naissance déclaré au recensement de 1852 et de la résidence au moment du mariage.

Le principe de base consiste à jumeler les couples présents sur un territoire donné lors de deux événements différents. Pour réaliser notre étude, on a jumelé le recensement fédéral de 1852 avec les actes de mariage contenus dans les registres paroissiaux du district de Charlevoix. La règle de base du jumelage s'appuie essentiellement sur le nom et prénom des conjoints tandis que les variables âge et lieu de naissance ont été occasionnellement utilisées pour surmonter les problèmes de variation orthographique et de mutations nominatives.

L'un des problèmes rencontrés lors de cette opération fut les fréquentes mutations nominatives. On s'aperçoit que certaines personnes avaient changé de prénom entre leur mariage et le recensement de 1852. On peut penser que tout comme au Saguenay dans la période ultérieure, "ces substitutions aléatoires des prénoms proviennent du fait que, de trois ou quatre prénoms donnés au baptême, plus d'un ont survécu à l'usage, mais en alternance" (G. Bouchard et P. Brard, 1979:175). Pour tenir compte de ce problème, on a utilisé d'autres critères pour rendre moins restrictives nos conditions de jumelage. Par conséquent, l'identité de la personne ayant fait l'objet d'une mutation nominative devra être attestée par la présence de son conjoint. Par exemple, le recensement de 1852 déclare le couple Thomas Girard et

Joséphine Tremblay résidant à Saint-Irénée mais selon les mariages de Charlevoix, il s'agirait plutôt de Thomas Girard marié le 30-08-1842 à Séraphine Tremblay qui résidait en 1852 à Saint-Irénée.

Ce système n'est pas sans faille puisqu'il ne permet pas de contrôler à 100% les variations nominatives. Il ne fait que réduire les risques de ne pas réaliser complètement le jumelage visé. Des 1 963 couples de départ recensés dans Charlevoix en 1852 93%, soit 1 823 couples, ont pu être jumelés aux actes de mariage de cette région (tableau 2.2). Les faibles nombres obtenus en début de période, soit 16 cas avant 1802, 25 cas entre 1802-1806 et 52 cas entre 1807-1811, s'expliquent du fait que peu d'entre eux ont survécu jusqu'au recensement de 1852. Pour l'ensemble de la période, le nombre des mariages augmente graduellement sauf pour la période 1832-1836 où nous constatons une baisse. Il est difficile de déterminer les causes exactes de cette chute, mais on peut supposer qu'elle fut provoquée par une diminution du nombre de mariages célébrés ou par un mouvement d'émigration. Cette chute est suivie d'une hausse des mariages pour la période 1837-1852. Les anciens lieux de colonisation les plus populaires, tels Baie-Saint-Paul, 25,2% (458), La Malbaie, 20,0% (365) et Les Éboulements, 15,5% (282), regroupent le plus fort contingent de couples.

Tableau 2.2

**Couples recensés en 1852 dans les différentes paroisses
et mariés dans Charlevoix suivant la période du mariage**

Période du mariage \ Lieu de résidence en 1852	Av. 1802	1802-06	1807-11	1812-16	1817-21	1822-26	1827-31	1832-36	1837-41	1842-46	1847-51	TOTAL
Baie-Saint-Paul	4	9	20	15	27	30	48	46	57	88	114	458 (25,2%)
Éboulements	3	7	4	12	11	27	46	26	20	48	78	282 (15,5%)
Malbaie	2	4	7	15	29	30	38	36	59	71	74	365 (20,0%)
Petite-Rivière	0	0	4	2	9	6	8	10	8	18	16	81 (4,4%)
Île-aux-Coudres	4	3	5	6	6	7	15	6	12	15	18	97 (5,3%)
Sainte-Agnès	2	0	4	3	15	16	20	17	29	42	46	194 (10,6%)
Saint-Urbain	1	1	4	3	4	9	15	14	12	18	15	96 (5,3%)
Saint-Irénée	0	1	4	3	5	7	15	12	23	20	22	112 (6,2%)
Saint-Hilarion	0	0	0	1	2	4	5	5	1	13	15	46 (2,5%)
Saint-Siméon	0	0	0	1	1	0	2	0	1	5	2	12 (0,7%)
Saint-Fidèle	0	0	0	2	3	14	7	6	11	20	17	80 (4,3%)
TOTAL	16	25	52	63	112	150	219	178	233 (23,1%)	358 (35,5%)	417 (41,4%)	1823

* : Période à l'étude.

1 008 / 1 823 : 55,2% *

Source: Recensement nominatif de 1852

L'autre 7% restant (140 couples) représente les couples recensés en 1852 dans Charlevoix dont leur mariage fut célébré à l'extérieur de cette région. Le tableau 2.3 qui fait état de cette distribution révèle que 32,8% (46/140) de ces couples ont été recensés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix. Ces immigrants allèrent s'établir en grande majorité dans les anciennes paroisses de peuplement tels que Baie-Saint-Paul , La Malbaie et Les Éboulements. Le mariage de 80 de ces couples a pu être retracé, soit dans la région de la Côte-de-Beaupré avec 33% (27 couples), suivie par Québec et le Saguenay avec 23,5% (19 couples) chacun. Ces proportions semblent confirmer une fois de plus l'apport prépondérant des régions limitrophes au peuplement initial de Charlevoix. Ceci rejoint, entre autres, les observations de Jetté (1987), de même que celles de Bluteau et Gauthier (1984) sur la formation de la population de la région. Pour les 60 autres couples, il nous a été impossible de déterminer le lieu et la date du mariage. Mais il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de couples mariés à l'extérieur de Charlevoix.

A partir des opérations de jumelage effectuées, nous avons rassemblé à l'intérieur d'un fichier informatisé les variables pertinentes pour notre analyse de la migration interne, soit:

Tableau 2.3

**Couples recensés en 1852 dans les différentes paroisses
et mariés hors Charlevoix suivant la période du mariage**

Période du mariage \ Lieu de résidence 1852	Av. 1802	1802-06	1807-11	1812-16	1817-21	1822-26	1827-31	1832-36	1837-41	1842-46	1847-51	sans date	TOTAL	
Baie-Saint-Paul					5	2	5	3	5	5	7	7	39 (27,9%)	
Éboulements					1	1	3	3	3	3	3	13	31 (22,1%)	
Malbaie				1	1	1		3		4	3	11	23 (16,4%)	
Petite-Rivière								1	1			6	8 (5,7%)	
Ile-aux-Coudres								1				1	2 (1,4%)	
Sainte-Agnès						1				2	1	4	8 (5,7%)	
Saint-Urbain								1				5	6 (4,3%)	
Saint-Irénée			1							1		3	5 (3,6%)	
Saint-Hilarion										1	3	1	5 (3,6%)	
Saint-Siméon										1	1	1	3 (2,1%)	
Saint-Fidèle										1	1	8	10 (7,2%)	
TOTAL		0	0	1	1	7	5	8	12	9	18	19	60	140
													*	
													46 / 140 : 32,8%	

* : Période à l'étude.

Source: Recensement nominatif de 1852

no_acte: le numéro du mariage correspond au fichier des mariages de Charlevoix (permet le recouplement avec les variables de ce fichier).

âgeh: âge de l'homme au recensement de 1852.

lieunh: lieu de naissance de l'homme tel que déclaré au recensement de 1852.

âgef: âge de la femme au recensement de 1852.

lieunf: lieu de naissance de la femme tel que déclaré au recensement de 1852.

res_852: lieu de résidence du couple au recensement de 1852.

Ces informations se jumellèrent grâce au numéro d'acte du mariage au fichier déjà existant des mariages de Charlevoix. Nous avons eu ainsi accès aux renseignements contenus dans les actes de mariage à propos des conjoints et de leurs parents (voir l'annexe II pour la liste des variables).

2.4.3 Test sur le lieu de naissance déclaré au recensement de 1852

Avant d'utiliser les résultats dans l'analyse, nous avons effectué un test pour vérifier l'exactitude de l'information concernant le lieu de naissance déclaré par les conjoints. Il devenait important de réaliser cette vérification étant donné que l'information recueillie au recensement fut

enregistrée quelques années après l'événement et que le lieu de naissance représente le point de départ de l'analyse géographique. Pour ce faire, nous avons comparé le lieu de naissance enregistré dans l'acte de baptême à celui déclaré au recensement de 1852, en cherchant à obtenir le taux de concordance le plus élevé possible.

A l'aide d'un échantillon pris au hasard dans le recensement de 1852, nous avons retenu 28 couples soit 56 individus provenant des huit paroisses de dépouillement. Parmi ces 56 personnes, 12 (21,4%) ont eu leur acte de baptême inscrit dans les registres de leur paroisse desservante (tableau 2.4). Par exemple, au recensement de 1852, Joseph Tremblay marié à Saint-Urbain à Marie Tremblay⁹ et résidant en 1852 à Saint-Urbain, déclare comme lieu de naissance Saint-Urbain. Toutefois, selon l'enregistrement de l'acte de baptême, Joseph Tremblay aurait vu le jour en 1813 dans la paroisse desservante, soit Baie-Saint-Paul. Lors de notre recherche, il a été impossible de retrouver l'acte de naissance de Marie Tremblay à Saint-Urbain.

En vérifiant chacun de ces cas, on a constaté que les curés avaient inscrit sur l'acte de baptême que la personne

⁹ Il s'agirait plutôt de Marie Gauthier, le recenseur ayant indiqué le nom de famille de son mari.

Tableau 2.4

44

Vérification du lieu de naissance déclaré par les individus selon la paroisse de résidence en 1852.

acte de baptême rés_852	au lieu de naissance	paroisse desservante	pas trouvé	TOTAL
Baie-Saint-Paul	11		1	12
Éboulements	4			4
Malbaie	4			4
Petite-Rivièrē	4			4
Ile-aux-Coudres	4			4
Sainte-Agnès		4		4
Saint-Urbain		5	1	6
Saint-Irénée	2	4		6
Saint-Hilarion	4			4
Saint-Siméon	4			4
Saint-Fidèle	3		1	4
TOTAL	41 (73,2%)	12 (21,4%)	3 (5,3%)	56 100%

Source: Recensement nominatif de 1852

* Il s'agit de 2 hommes et de 1 femmes.

provenait "de cette paroisse" sans préciser s'il s'agissait de la paroisse desservante¹⁰ ou desservie. On sait que la déclaration (lieu de naissance) faite en 1852 s'accorde "davantage avec le découpage contemporain des paroisses qu'avec celui prévalant au moment de la naissance des individus" (D. Gauvreau et L. Boilard, 1991:4). En considérant le lieu de naissance enregistré dans la paroisse desservante comme étant "une information fournie en accord avec le découpage paroissial existant en 1852" (D. Gauvreau et L. Boilard, 1991:8), le test s'est avéré très concluant: des 56 personnes étudiées, 94,6% (n=53) ont déclaré le même lieu de naissance que celui enregistré sur l'acte de baptême alors que trois actes n'ont pu être retracés dans la paroisse desservante ou la paroisse desservie.

Par ailleurs, l'écart (mauvaise déclaration de l'âge et donc de date pour les trois cas non retrouvés à l'intérieur de notre échantillon) entre l'année de naissance déclarée au recensement et celle apparaissant sur l'acte de baptême est demeuré très faible. Cet écart ne dépasse que très rarement deux ans, ce qui est très négligeable dans le cadre d'une telle étude. Ces résultats témoignent bien de la fiabilité

¹⁰ Selon les autorités ecclésiastiques:

Saint-Urbain mission de la Baie-Saint-Paul.
Sainte-Agnès mission de La Malbaie.
Saint-Irénée mission de La Malbaie.

et de la qualité que nous devons accorder au recensement quant aux informations utilisées lors du jumelage entre les registres et le recensement.

CHAPITRE III

**APERÇU DE LA MOBILITÉ A PARTIR DU RECENSEMENT
DE 1852 ET DES ACTES DE MARIAGE**

CHAPITRE III

APERÇU DE LA MOBILITÉ A PARTIR DU RECENSEMENT
DE 1852 ET DES ACTES DE MARIAGE

3.1 Le recensement de 1852

A partir du recensement nominatif de Charlevoix, qui contient les renseignements concernant le lieu de résidence en 1852 ainsi que le lieu de naissance de chaque individu, on veut tracer un portrait des transferts de population ayant existé entre les paroisses de Charlevoix et entre celles-ci et les paroisses de l'extérieur. On se propose de mesurer la proportion des personnes nées dans Charlevoix par rapport à celles provenant de l'extérieur de cette région. On pourra aussi évaluer le pouvoir d'attraction des paroisses sur les nouveaux arrivants et le taux de sédentarité¹ des natifs et des étrangers à l'intérieur de Charlevoix.

Un premier portrait général de ces transferts sera réalisé pour l'ensemble des chefs de ménages recensés en 1852 dans Charlevoix, c'est-à-dire 2 089 hommes et 2 172 femmes. Dans un second temps, l'analyse sera consacrée aux couples recensés en 1852 dans Charlevoix dont le mariage fut célébré

¹ On définit comme sédentaire toute personne n'ayant réalisé aucune migration entre le moment de la naissance et du recensement de 1852.

entre 1837-1852 dans cette même région, soit le groupe de 1 008 couples qui sera étudié plus à fond par la suite.

3.1.1 Proportion de natifs et d'étrangers

Les tableaux 3.1 et 3.2 indiquent la proportion de personnes natives de Charlevoix par rapport à la proportion de celles provenant de l'extérieur. On y note la forte proportion d'individus ayant déclaré un lieu d'origine dans Charlevoix. Dans l'ensemble, 93,1% des hommes et 92,4% des femmes déclarent comme lieu de naissance en 1852 l'une des huit paroisses de Charlevoix. L'apport extérieur fut donc très faible lors du développement initial et dans l'évolution ultérieure de la région de Charlevoix. Comme le rapporte René Jetté (1987:14) pour les mariages dénombrés entre 1675 et 1849, " ... le taux de croissance / des mariages / observé vers la fin trahit, au mieux, une société peu ouverte à l'immigration, et au pire, sensible à l'émigration...". Cette observation renforce donc l'idée d'une population homogène, c'est-à-dire composée presque essentiellement de natifs. Les résultats obtenus confirment une telle analyse.

D'après ces mêmes tableaux, les natifs se distribuent sensiblement de la même façon dans chacune des paroisses et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. On a enre-

Tableau 3.1

**Lieux de naissance des hommes mariés et recensés
dans Charlevoix selon la paroisse de résidence en 1852**

Résidence 1852	lieu de naissance	Charlevoix	Extérieur de Charlevoix	Inconnu	TOTAL	%
Baie-Saint-Paul	482 (92,2%)	37 (7,1%)	4 (0,7%)	523 (100%)	25,0%	
Éboulements	307 (89,5%)	35 (10,2%)	1 (1,3%)	343 (100%)	16,4%	
Malbaie	384 (94,3%)	21 (5,2%)	2 (0,5%)	407 (100%)	19,5%	
Petite-Rivièrē	91 (96,8%)	3 (3,2%)	-	94 (100%)	4,5%	
Ile-aux-Coudres	109 (99,1%)	1 (0,9%)	-	110 (100%)	5,3%	
Sainte-Agnès	206 (99,1%)	2 (0,9%)	-	208 (100%)	10,0%	
Saint-Urbain	106 (94,6%)	5 (4,5%)	1 (0,9%)	112 (100%)	5,4%	
Saint-Irénée	112 (91,8%)	9 (7,4%)	1 (0,8%)	122 (100%)	5,8%	
Saint-Hilarion	52 (94,5%)	3 (5,5%)	-	55 (100%)	2,6%	
Saint-Siméon	13 (92,9%)	1 (7,1%)	-	14 (100%)	0,7%	
Saint-Fidèle	96 (95,1%)	5 (4,9%)	-	101 (100%)	4,8%	
TOTAL	1 958 (93,7%)	122 (5,9%)	9 (0,4%)	2 089 (100%)	100%	

Source: Recensement nominatif de 1852.

Tableau 3.2

**Lieux de naissance des femmes mariées et recensées
dans Charlevoix selon la paroisse de résidence en 1852**

Résidence 1852	lieu de naissance	Charlevoix	Extérieur de Charlevoix	Inconnu	TOTAL	%
Baie-Saint-Paul	493 (90,3%)	50 (9,1%)	3 (0,6%)	546 (100%)	25,1%	
Éboulements	319 (88,4%)	41 (11,3%)	1 (0,3%)	361 (100%)	16,6%	
Malbaie	402 (95,3%)	18 (4,2%)	2 (0,5%)	422 (100%)	19,4%	
Petite-Rivièrel	92 (94,9%)	3 (3,0%)	2 (2,1%)	97 (100%)	4,5%	
Ile-aux-Coudres	114 (94,2%)	7 (5,8%)	-	121 (100%)	5,6%	
Sainte-Agnès	208 (97,2%)	4 (1,9%)	2 (0,9%)	214 (100%)	9,8%	
Saint-Urbain	116 (97,5%)	2 (1,7%)	1 (0,8%)	119 (100%)	5,5%	
Saint-Irénée	114 (91,9%)	9 (7,3%)	1 (0,8%)	124 (100%)	5,7%	
Saint-Hilarion	51 (96,3%)	2 (3,7%)	-	53 (100%)	2,5%	
Saint-Siméon	15 (100%)	-	-	15 (100%)	0,7%	
Saint-Fidèle	92 (92,0%)	6 (6,0%)	2 (2,0%)	100 (100%)	4,6%	
TOTAL	2 016 (92,8%)	142 (6,5%)	14 (0,7%)	2 172 (100%)	100%	

Source: Recensement nominatif de 1852.

gistré les plus fortes proportions dans les vieux sites de peuplement de Baie-Saint-Paul, de La Malbaie et des Éboulements alors qu'on obtient les plus faibles résultats dans les nouvelles paroisses de colonisation de Sainte-Agnès, de Saint-Urbain et de Saint-Irénée (cf. infra). La proportion de natifs légèrement inférieure chez les femmes peut être attribuée au fait qu'un certain pourcentage d'hommes allaient chercher leur future épouse à l'extérieur de leur propre paroisse et de Charlevoix. Parmi les 122 hommes (5,9%) et les 142 femmes (6,5%) ayant déclaré au recensement de 1852 être nés à l'extérieur de Charlevoix, 79,5% des hommes ($n=97$) et 83,8% des femmes ($n=119$) sont installés en 1852 dans les plus gros centres de peuplement tels que Baie-Saint-Paul (37 hommes et 50 femmes), les Éboulements (35 hommes et 41 femmes) et La Malbaie (21 hommes et 18 femmes).

Au total, on a été dans l'impossibilité d'identifier le lieu de naissance de 9 hommes (0,4%) et de 14 femmes (0,8%), ce qui est négligeable. Par contre, parmi les seuls couples mariés entre 1837 et 1852, un (1) lieu de naissance demeure inconnu et ce, du côté des hommes.

3.1.2 Lieux de naissance des étrangers

Avant de faire ressortir les axes privilégiés entre les paroisses de Charlevoix, examinons d'abord les lieux de provenance des étrangers suivant la région de naissance.

Les principaux lieux de provenance² des immigrants et immigrantes (tableaux 3.3) sont, en ordre d'importance par rapport à Charlevoix: Québec (31 hommes et 37 femmes), Côte-de-Beaupré (31 hommes et 36 femmes), Côte-du-Sud (30 hommes et 30 femmes) et Bas-Saint-Laurent (11 hommes et 16 femmes). Par contre, l'impact migratoire du Bas-Saint-Laurent (17,0% hommes et 23,3% femmes) sur la population charlevoisienne (tableau 3.4) est plus important que celui enregistré à la Côte-de-Beaupré. Ce sont donc les régions à l'ouest et au sud de Charlevoix qui fournissent le plus d'effectifs étrangers. Cette situation semble s'inscrire dans un modèle de peuplement procédant par débordements, c'est-à-dire par migration de courte distance.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, ces étrangers résident en 1852 principalement dans les anciennes zones de

² Nous avons défini nos regroupements à partir de ceux établis par SOREP (voir document 1-C-47). La région de Québec inclut ici tous les individus déclarant la ville de Québec et ses paroisses environnantes.

Tableau 3.3

Région de naissance des conjoints nés à l'extérieur de Charlevoix

région de naissance	Sexe		HOMMES		FEMMES	
	N.A.	%	N.A.	%		
Québec	31	25,4	37	26,1		
Côte-de-Beaupré	31	25,4	36	25,3		
Côte-du-Sud	30	24,5	30	21,1		
Bas-Saint-Laurent	11	9,1	16	11,3		
Autres	19	15,6	23	16,2		
TOTAL	122	100%	142	100%		

Source: Recensement nominatif de 1852

Note: On a été dans l'impossibilité d'identifier le lieu de naissance de 11 hommes et de 18 femmes.

Tableau 3.4

Région de naissance des conjoints nés à l'extérieur de Charlevoix
et recensés en 1852 dans cette région
(couples à l'étude)

région de naissance	Sexe	HOMMES		FEMMES	
		N.A.	%	N.A.	%
Québec		15	28,3	7	23,3
Côte-de-Beaupré		10	18,9	5	16,7
Côte-du-Sud		15	28,3	7	23,3
Bas-Saint-Laurent		9	17,0	7	23,3
Autres		4	7,5	4	13,4
TOTAL		53	100%	30	100%

Source: Recensement nominatif de 1852

Note: On a été dans l'impossibilité d'identifier le lieu de naissance d'un (1) homme.

colonisation qui sont les plus peuplées et les plus urbani-sées de Charlevoix. Le métier (non traditionnel c'est-à-dire non agricole) exercé par ces immigrants pourrait avoir fa-vorisé cette concentration, à moins que ce ne soit le con-traire, c'est-à-dire qu'il ait motivé la mobilité des indivi-dus. Ceux-ci se déplaçaient donc en fonction de la demande d'ouvriers spécialisés. En effet, 78,1% (n= 26/33) des im-migrants recensés en 1852 dans Charlevoix exerçaient un mé-tier autre que celui de cultivateur, les plus importants étant les menuisiers (6) et les journaliers (4). Pour les immigrants, ces paroisses offraient généralement de plus grandes possibili-tés d'emplois. On retrouve donc à l'inté-rieur de ces paroisses une plus grande différenciation pro-fessionnelle par rapport à l'ensemble de la population char-levoisiennne.

3.1.3 Lieux de naissance des natifs

En comparant le lieu de naissance et le lieu de rési-dence en 1852 (tableaux 3.5 et 3.6), on a voulu évaluer la capacité de rétention³ de chacune des paroisses, et d'une certaine façon établir le pouvoir d'attraction qu'exerce la paroisse sur sa population. Cette comparaison permet aussi

³ On pourra aussi évaluer la capacité de rétention de cha-cune des paroisses au moyen des registres paroissiaux.

Tableau 3.5

**Lieux de naissance et lieux de résidence des hommes
à la tête des couples recensés en 1852**

Lieu résidence 1852	Baie- Saint- Paul	Éboulements	Malbaie	Petite- Rivière	Ile-aux- Coudres	Sainte- Agnès	Saint- Urbain	Saint- Irénée	Saint- Hila- rion	Saint- Siméon	Saint- Fidèle	TOTAL
Lieu de naissance												
Baie-Saint-Paul	433 (89,8%)*	18 (5,9%)	15 (3,9%)	14 (15,4%)	1 (0,9%)	4 (1,9%)	16 (15,1%)	3 (2,7%)	10 (19,2%)	-	6 (6,3%)	520 (26,6%)
Éboulements	26 (5,4%)	262 (85,4%)	10 (2,6%)	2 (2,2%)	1 (0,9%)	3 (1,5%)	9 (8,5%)	35 (31,2%)	16 (30,8%)	1 (7,7%)	5 (5,2%)	370 (18,9%)
Malbaie	4 (0,8%)	5 (1,6%)	342 (89,0%)	1 (1,0%)	2 (1,8%)	107 (51,9%)	1 (0,9%)	5 (4,5%)	7 (13,5%)	12 (92,3%)	68 (70,8%)	554 (28,3%)
Petite-Rivière	8 (1,7%)	4 (1,3%)	1 (0,3%)	74 (81,3%)	-	-	-	1 (0,9%)	-	-	-	88 (4,5%)
Ile-aux-Coudres	9 (1,9%)	16 (5,2%)	16 (4,2%)	-	105 (96,4%)	26 (12,6%)	6 (5,6%)	11 (9,8%)	3 (5,8%)	-	10 (10,4%)	202 (10,3%)
Sainte-Agnès	-	-	-	-	-	66 (32,1%)	-	-	-	-	-	66 (3,4%)
Saint-Urbain	2 (0,4%)	1 (0,3%)	-	-	-	-	74 (69,8%)	1 (0,9%)	11 (21,1%)	-	-	89 (4,5%)
Saint-Irénée	-	1 (0,3%)	-	-	-	-	-	56 (50,0%)	4 (7,7%)	-	-	61 (3,1%)
Saint-Hilarion	-	-	-	-	-	-	-	-	1 (1,9%)	-	-	1 (0,1%)
Saint-Fidèle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 (7,3%)	7 (0,3%)
TOTAL	482 100%	307 100%	384 100%	91 100%	109 100%	206 100%	106 100%	112 100%	52 100%	13 100%	96 100%	1 958 100%
Pourcentage	24,6	15,7	19,6	4,6	5,6	10,5	5,4	5,7	2,7	0,7	4,9	100%

Source: Recensement nominatif de 1852.

Tableau 3.6

**Lieux de naissance et lieux de résidence des femmes
à la tête des couples recensés en 1852**

Lieu résidence 1852 Lieu de naissance \	Baie- Saint- Paul	Éboulements	Malbaie	Petite- Rivière	Ile-aux- Coudres	Sainte- Agnès	Saint- Urbain	Saint- Irénée	Saint- Hila- rion	Saint- Siméon	Saint- Fidèle	TOTAL
Baie-Saint-Paul	415 (84,2%)*	36 (11,3%)	16 (4,0%)	24 (26,1%)	2 (1,8%)	3 (1,4%)	31 (26,7%)	7 (6,1%)	11 (21,6%)	-	2 (2,2%)	547 (27,1%)
Éboulements	29 (5,9%)	245 (76,8%)	12 (3,0%)	-	2 (1,8%)	6 (2,9%)	5 (4,3%)	41 (36,0%)	19 (37,2%)	-	4 (4,4%)	363 (18,0%)
Malbaie	11 (2,3%)	9 (2,8%)	362 (90,1%)	-	5 (4,4%)	103 (49,5%)	3 (2,6%)	6 (5,3%)	7 (13,7%)	15 (100%)	73 (79,3%)	594 (29,5%)
Petite-Rivière	17 (3,4%)	-	-	66 (71,7%)	-	-	-	1 (0,9%)	-	-	-	84 (4,2%)
Ile-aux-Coudres	14 (2,8%)	23 (7,2%)	10 (2,5%)	2 (2,2%)	102 (89,4%)	22 (10,6%)	4 (3,5%)	13 (11,4%)	1 (2,0%)	-	6 (6,5%)	197 (9,8%)
Sainte-Agnès	-	-	1 (0,2%)	-	1 (0,8%)	74 (35,6%)	-	4 (3,5%)	-	-	-	80 (3,9%)
Saint-Urbain	6 (1,2%)	2 (0,6%)	1 (0,2%)	-	2 (1,8%)	-	73 (62,9%)	-	7 (13,7%)	-	-	91 (4,5%)
Saint-Irénée	1 (0,1%)	4 (1,3%)	-	-	-	-	-	42 (36,8%)	5 (9,8%)	-	1 (1,1%)	53 (2,6%)
Saint-Hilarion	-	-	-	-	-	-	-	-	1 (2,0%)	-	-	1 (0,1%)
Saint-Fidèle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 (6,5%)	6 (0,3%)
TOTAL	493 100%	319 100%	402 100%	92 100%	114 100%	208 100%	116 100%	114 100%	51 100%	15 100%	92 100%	2 016 100%
Pourcentage	24,5	15,8	19,9	4,6	5,6	10,3	5,8	5,7	2,5	0,7	4,6	100%

Source: Recensement nominatif de 1852.

* On a été dans l'impossibilité d'identifier le lieu de naissance de 18 femmes.

d'identifier les liens migratoires unissant les paroisses. Il est inévitable de noter que plus la paroisse est ancienne, plus la proportion des hommes et des femmes résidant dans la paroisse où ils sont nés est élevée. Les paroisses récemment ouvertes voient évidemment ces proportions diminuer selon l'année d'ouverture des registres. Par exemple, pour la paroisse de Baie-Saint-Paul, dont les registres s'ouvrent en 1681, 89,8% des hommes résident dans la paroisse où ils sont nés alors qu'à Sainte-Agnès, dont l'ouverture remonte à 1833 seulement, la proportion se situe à 32,1% (tableau 3.5).

En général pour chacune des paroisses, le pourcentage des chefs de ménage dont les lieux de naissance et de résidence en 1852 sont identiques est supérieur chez les hommes. En effet, 72,5% ($n=1\ 420/1\ 958$) des hommes (tableau 3.5) déclarent résider dans la paroisse où ils sont nés, alors que pour les femmes cette proportion est légèrement plus faible, soit 68,7% ($n=1\ 368/2\ 016$) (tableau 3.6). La mobilité dont témoigne ce résultat serait le produit de la règle de virilocalité, c'est-à-dire que les femmes quittent après le mariage leur paroisse d'origine pour aller s'établir dans celle de l'homme lorsque celui-ci n'était pas de la même paroisse. Comme il fallait s'y attendre, ces derniers iront s'établir principalement dans les paroisses récemment ouvertes telles que Sainte-Agnès, Saint-Irénée et Saint-Urbain, alors que

les anciens sites de peuplement les accueilleront dans des proportions moindres.

Cette comparaison nous offre aussi la possibilité d'établir la capacité de rétention de chacune des paroisses et les liens migratoires ayant existé entre elles. Pour identifier ces liens, nous avons soustrait du nombre total tous les cas où le lieu de naissance et le lieu de résidence en 1852 étaient identiques. La méthode⁴ consiste à calculer des nouveaux axes privilégiés à partir du nombre total de personnes dont le lieu de résidence en 1852 est différent du lieu de naissance. En raison des faibles effectifs, nous avons choisi de ne pas fixer un seuil de comparaison afin de ne pas perdre certains liens privilégiés. On serait en présence de liens privilégiés du côté des hommes entre:

<u>lieu de naissance</u>	<u>lieu de résidence en 1852</u>
Baie-Saint-Paul 87 ⁵	Les Éboulements : 18
	Saint-Urbain : 16
	La Malbaie : 15
	Petite-Rivière : 14

⁴ Nous utiliserons cette même démarche pour identifier les axes privilégiés à partir de la résidence au moment du mariage.

⁵ Il s'agit du nombre total de cas dont le lieu de naissance diffère du lieu de résidence en 1852.

<u>lieu de naissance</u>	<u>lieu de résidence en 1852</u>
Éboulements 108	Saint-Irénée : 35
	Baie-Saint-Paul : 26
La Malbaie 212	Sainte-Agnès : 107
	Saint-Fidèle : 68
Ile-aux-Coudres 97	Sainte-Agnès : 26
	Les Éboulements : 16
	La Malbaie : 16

Du côté des femmes, on observe presque les mêmes liens que ceux établis pour les hommes:

<u>lieu de naissance</u>	<u>lieu de résidence en 1852</u>
Baie-Saint-Paul 132	Les Éboulements : 36
	Saint-Urbain : 31
	Petite-Rivière : 24
Les Éboulements 118	Saint-Irénée : 41
	Baie-Saint-Paul : 29
	Saint-Hilarion : 19
La Malbaie 232	Sainte-Agnès : 103
	Saint-Fidèle : 73
Ile-aux-Coudres 95	Les Éboulements : 23
	Sainte-Agnès : 22

Dans l'ensemble, ces axes témoignent bien de l'influence des paroisses desservantes lors de la colonisation des paroisses desservies⁶. De toute évidence, la population de Charlevoix aurait essaimé à partir de deux pôles importants, soit Baie-Saint-Paul et La Malbaie. La population de Baie-Saint-Paul serait à l'origine du développement des paroisses de Saint-Urbain, de Saint-Hilarion et de Petite-Rivière alors que celle de La Malbaie aurait fourni un important contingent aux paroisses de Saint-Agnès, de Saint-Fidèle et de Saint-Siméon.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le pouvoir d'attraction exercé par les paroisses de l'arrière-pays sur la population des anciens sites de colonisation tels La Malbaie et l'Ile-aux-Coudres est indéniable. Par exemple, sur 202 hommes déclarant l'Ile-aux-Coudres comme lieu de naissance plus de la moitié (51,9%) avait quitté cette paroisse au recensement de 1852. Mentionnons que la paroisse de l'Ile-aux-Coudres, en plus d'être affectée par un important mouvement de sorties, fut touchée par un faible nombre d'entrées.

⁶ Ces liens établissent une fois de plus l'apport migratoire de la paroisse des Éboulements sur le développement de la paroisse de Saint-Irénée.

3.1.4 Lieux de naissance de la population à l'étude

Cette dernière partie sera consacrée à la sous-population des couples mariés plus récemment, soit les couples mariés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région. Tout comme précédemment, on pourra établir la capacité de rétention de chacune des paroisses ainsi que les axes migratoires privilégiés par les couples.

Comme prévu, les couples mariés entre 1837 et 1852, qui représentent un peu plus de la moitié des couples recensés en 1852, ont le même comportement migratoire que la population étudiée antérieurement. Près de 70% ($n= 703/1\ 008$) des hommes (tableau 3.7) déclarent résider dans la même paroisse où ils sont nés; alors que 68% ($n= 687/1\ 008$) (tableau 3.8) des femmes sont dans la même situation. Encore un fois, cette légère différence entre les conjoints est due au fait que les femmes émigraient après le mariage vers la paroisse du mari. On note, autant du côté des hommes que des femmes, que les proportions plus élevées de concordance se trouvent dans les plus vieilles zones de colonisation.

En plus des natifs, la population à l'étude comprend 83 individus nés à l'extérieur de Charlevoix mais mariés et recensés dans cette région en 1852 (8,2%). L'apport migra-

Tableau 3.7

Lieux de naissance et lieux de résidence des hommes à la tête des couples recensés en 1852 dans Charlevoix (couples à l'étude)

Lieu résidence Lieu de naissance 1852	Baie- Saint- Paul	Éboulements	Malbaie	Petite- Rivière	Île-aux- Coudres	Sainte- Agnès	Saint- Urbain	Saint- Irénée	Saint- Hila- rion	Saint- Siméon	Saint- Fidèle	TOTAL
Baie-Saint-Paul	223 (90,3%)*	8 (6,0%)	7 (3,7%)	7 (17,0%)	-	3 (2,6%)	7 (16,7%)	1 (1,7%)	5 (17,3%)	-	3 (6,2%)	264 (27,6%)
Éboulements	13 (5,3%)	116 (87,2%)	4 (2,1%)	1 (2,5%)	-	2 (1,7%)	3 (7,1%)	19 (31,6%)	11 (37,9%)	-	-	169 (17,7%)
Malbaie	3 (1,2%)	3 (2,2%)	172 (91,0%)	1 (2,5%)	1 (2,3%)	41 (35,7%)	1 (2,4%)	3 (5,0%)	4 (13,8%)	7 (100%)	37 (77,1%)	273 (28,6%)
Petite-Rivière	3 (1,2%)	1 (0,8%)	-	32 (78,0%)	-	-	-	1 (1,7%)	-	-	-	37 (3,9%)
Île-aux-Coudres	4 (1,6%)	4 (3,0%)	5 (2,7%)	-	43 (97,7%)	12 (10,4%)	3 (7,1%)	6 (10,0%)	1 (3,4%)	-	6 (12,5%)	84 (8,8%)
Sainte-Agnès	-	-	-	-	-	57 (49,6%)	-	-	-	-	-	57 (5,9%)
Saint-Urbain	1 (0,4%)	-	-	-	-	-	28 (66,7%)	-	5 (17,3%)	-	-	34 (3,6%)
Saint-Irénée	-	1 (0,8%)	-	-	-	-	-	30 (50,0%)	3 (10,3%)	-	-	34 (3,6%)
Saint-Fidèle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 (4,2%)	2 (0,2%)
Inconnus	-	-	1 (0,5%)	-	-	-	-	-	-	-	-	1 (0,1%)
TOTAL	247 100%	133 100%	189 100%	41 100%	44 100%	115 100%	42 100%	60 100%	29 100%	7 100%	48 100%	955 100%
Pourcentage	25,9	13,9	19,8	4,3	4,6	12,1	4,4	6,3	3,0	0,7	5,0	100%

Source: Recensement nominatif de 1852.

* On a été dans l'impossibilité d'identifier le lieu de naissance de un (1) homme.

Tableau 3.8

Lieux de naissance et lieux de résidence des femmes à la tête des couples recensés en 1852 dans Charlevoix (couples à l'étude)

Lieu résidence 1852 Lieu de naissance	Baie- Saint- Paul	Éboulements	Malbaie	Petite- Rivière	Île-aux- Coudres	Sainte- Agnès	Saint- Urbain	Saint- Irénée	Saint- Hila- rion	Saint- Siméon	Saint- Fidèle	TOTAL
Baie-Saint-Paul	211 (84,8%)	12 (8,6%)	5 (2,5%)	9 (21,4%)	1 (2,3%)	1 (0,9%)	14 (31,1%)	3 (4,9%)	6 (21,4%)	-	-	262 (26,8%)
Éboulements	13 (5,2%)	113 (81,3%)	6 (2,9%)	-	-	3 (2,6%)	1 (2,8%)	17 (27,9%)	10 (35,7%)	-	3 (6,4%)	166 (17,0%)
Malbaie	3 (1,2%)	5 (3,6%)	185 (91,6%)	-	3 (7,0%)	46 (40,4%)	3 (6,6%)	5 (8,2%)	4 (14,3%)	8 (100%)	37 (78,7%)	299 (30,6%)
Petite-Rivière	10 (4,0%)	-	-	32 (76,2%)	-	-	-	1 (1,6%)	-	-	-	43 (4,4%)
Île-aux-Coudres	6 (2,4%)	4 (2,9%)	4 (2,0%)	1 (2,4%)	37 (86,1%)	8 (7,0%)	1 (2,3%)	8 (13,1%)	-	-	3 (6,4%)	72 (7,3%)
Sainte-Agnès	-	-	1 (0,5%)	-	1 (2,3%)	56 (49,1%)	-	3 (4,9%)	-	-	-	61 (6,2%)
Saint-Urbain	5 (2,3%)	1 (0,7%)	1 (0,5%)	-	1 (2,3%)	-	26 (57,7%)	-	3 (10,7%)	-	-	37 (3,8%)
Saint-Irénée	1 (0,4%)	4 (2,9%)	-	-	-	-	-	24 (39,4%)	5 (17,9%)	-	1 (2,1%)	35 (3,6%)
Saint-Fidèle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 (6,4%)	3 (0,3%)
TOTAL	249 100%	139 100%	202 100%	42 100%	43 100%	114 100%	45 100%	61 100%	28 100%	8 100%	47 100%	978 100%
Pourcentage	25,5	14,2	20,6	4,3	4,4	11,6	4,6	6,3	2,9	0,8	4,8	100%

Source: Recensement nominatif de 1852.

toire apparaît donc encore minime. Parmi ces individus, on compte 53 hommes, soit 63,8% du total. Ils sont issus entre autres de la Côte-du-Sud (15), de Québec(15) et de la Côte-de-Beaupré (10) alors que les 30 femmes (36,1%) dénombrées proviennent majoritairement de la Côte-du-Sud (7), de Québec (7) et du Bas-Saint-Laurent (7)(voir:tableau 3.4). Il s'agit donc des mêmes lieux énumérés précédemment pour l'ensemble de la population (cf. supra).

Parmi les 83 individus provenant de l'extérieur, 79% des hommes (n= 42/53) et 70% des femmes (n= 21/30) sont établis dans les premières paroisses ouvertes à la colonisation dans Charlevoix. Les principaux liens observés entre les régions de l'extérieur et les paroisses de Charlevoix sont :

HOMMES:

<u>région de naissance</u>	<u>lieu de résidence en 1852</u>	
Québec (15)	Baie-Saint-Paul	=6
	La Malbaie	=5
Côte-du-Sud (15)	Les Éboulements	=5
Bas-Saint-Laurent (9)	La Malbaie	=5

HOMMES:

<u>région de naissance</u>	<u>lieu de résidence en 1852</u>
Côte-de-Beaupré (10)	Les Éboulements =5

FEMMES:

<u>région de naissance</u>	<u>lieu de résidence en 1852</u>
Québec (7)	Baie-Saint-Paul =6
Côte-du-Sud (7)	Les Éboulements =2 Sainte-Agnès =2
Bas-Saint-Laurent (7)	Les Éboulements =4
Côte-de-Beaupré (5)	Baie-Saint-Paul =3

C'est donc dire que sur les 15 hommes ayant déclaré Québec comme région de naissance, six sont recensés en 1852 à Baie-Saint-Paul et cinq à La Malbaie. Tout porte à croire que ces immigrants exerçaient un métier autre que celui de cultivateur.

3.2 Les mariages

En s'appuyant essentiellement sur les actes de mariage, nous allons donner une vue d'ensemble des mariages de Charlevoix célébrés avant 1852. Par la suite, nous allons nous concentrer sur les couples ayant célébré leur mariage entre 1837 et 1852. On comparera alors le lieu de résidence des

conjoints au moment du mariage afin d'apprécier l'ampleur de l'endogamie et de l'exogamie. Finalement, nous allons réduire notre groupe d'observation aux couples ayant été jumelés au recensement de 1852, en examinant dans quelle mesure le fait de résider ou non dans Charlevoix au moment du mariage est lié au fait d'y être encore présent en 1852. On comparera aussi le lieu de résidence des parents à celui des conjoints au moment du mariage pour les couples subsistants. On aura ainsi l'opportunité d'évaluer la mobilité des jeunes par rapport à celle de leurs parents.

3.2.1 Le nombre de mariages

Comme l'indique le tableau 3.9, on a dénombré 3 740 mariages avant 1852 dans Charlevoix. On observe une augmentation progressive du nombre de mariages, sauf pour la période 1832-1836⁷, où une légère baisse se fait sentir. Cette diminution pourrait être due à une crise de mortalité. On sait grâce à une vérification annuelle des décès que l'ensemble du Québec fut touché vers 1830 par une épidémie de choléra amenant un creux des mariages en 1832 et 1833 (M. Guérin, 1988:206 et 306). Hormis ce creux, on observe à l'échelle de la région charlevoisienne une progression constante du

⁷ Passant de 459 couples mariés entre 1827-1831 à 346 couples entre 1832 et 1836, soit une diminution de 24,6%.

Tableau 3.9

Mariages de Charlevoix suivant la paroisse et la période, 1800-1852

Période du mariage \ paroisse du mariage	Av. 1802	1802-06	1807-11	1812-16	1817-21	1822-26	1827-31	1832-36	1837-41	1842-46	1847-52	TOTAL
Baie-Saint-Paul	32	93	95	99	105	132	133	96	95	138	132	1 150 (30,7%)
Éboulements	10	59	40	52	51	75	98	64	66	84	106	705 (18,9%)
Malbaie	11	18	49	60	102	134	153	113	166	214	147	1 167 (31,2%)
Petite-Rivière	4	9	13	6	7	8	14	11	15	24	23	134 (3,6%)
Île-aux-Coudres	4	23	16	21	29	27	34	21	33	31	21	260 (6,9%)
Sainte-Agnès								13	36	33	51	133 (3,6%)
Saint-Urbain							27	28	18	26	24	123 (3,3%)
Saint-Irénée										22	46	68 (1,8%)
TOTAL	61 (1,6%)	202 (5,4%)	213 (5,7%)	238 (6,4%)	294 (7,9%)	376 (10,0%)	459 (12,3%)	346 (9,2%)	429 (11,5%)	572 (15,3%)	550 (14,7%)	3 740 (100%)

Source: Registres paroissiaux

nombre de mariages et ce, jusqu'à la fin de notre période. On constate sans surprise que les trois plus importantes agglomérations de Charlevoix cumulent plus de 80% des mariages: La Malbaie (31,2%), Baie-Saint-Paul (30,7%) et les Éboulements (18,9%).

Si l'on examine plus en détail cette distribution à l'échelle des paroisses, pour les couples mariés entre 1837 et 1852 (dernières colonnes du tableau 3.9), on note deux tendances: d'une part, on observe une stagnation du nombre de mariages entre 1842-1846 et 1847-1852 dans les paroisses de Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière et Saint-Urbain. D'autre part, on remarque que La Malbaie et l'Ile-aux-Coudres furent affectées au cours de cet intervalle par une baisse du nombre de mariages. Par exemple, à La Malbaie, on dénombre entre 1842 et 1846 214 mariages alors qu'en 1847-1852 on enregistre 147 mariages, soit une baisse de 31,3%. Cette baisse serait attribuable au fait que plus de 40% des fondateurs saguenayens provenaient au début de La Malbaie, et qu'au même moment on assistait au détachement des paroisses desservies, soit Sainte-Agnès (1833-1835) et Saint-Irénée (1843). Pour l'Ile-aux-Coudres, il ne semble pas y avoir de raison précise pouvant expliquer cette chute. Malgré ces diminutions, on n'enregistre aucune baisse réelle du nombre de mariages dans les autres paroisses de Charlevoix.

3.2.2 Résidence des conjoints mariés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix au moment du mariage

En comparant la résidence de l'époux et de l'épouse au moment du mariage, on a vérifié pour les conjoints mariés entre 1837 et 1852 l'ampleur de l'endogamie et de l'exogamie⁸, pour l'ensemble des paroisses. Comme il fallait s'y attendre (R. J. Johnson, 1971; M. Segalen, 1972; J.W. Adams et A.B. Kasakoff, 1984), on épousait généralement à cette époque une personne de sa propre paroisse (tableau 3.10), car dans près de 75% des cas (n= 1 146/1 551), l'homme et la femme résidaient dans le même lieu au moment du mariage. On observe les plus fortes proportions d'endogamie dans les grosses paroisses de colonisation de Charlevoix, soit La Malbaie et Baie-Saint-Paul, ainsi qu'à l'Ile-aux-Coudres qui demeure très isolée par rapport à l'ensemble de la région.

Cette comparaison (tableau 3.10) fait encore une fois ressortir ici l'existence de certains liens privilégiés entre les paroisses desservantes et les paroisses desservies. Pour déterminer ces liens, nous avons conservé la même démarche que celle établie pour le recensement (voir: lieu de naissance des natifs). En l'absence d'un point de repère dans

⁸ L'endogamie désigne les mariages d'individus résidant dans la même paroisse. Son contraire, l'exogamie, s'applique aux mariages d'individus ne résidant pas dans la même paroisse au moment du mariage.

Tableau 3.10

Lieu de résidence de l'homme et lieu de résidence de la femme
au moment du mariage, couples mariés entre 1837 et 1852

Résidence de l'épouse \ Résidence de l'époux	Baie-Saint-Paul	Éboulements	Malbaie	Petite-Rivièrē	Ile-aux-Coudres	Sainte-Agnès	Saint-Urbain	Saint-Irénée	Saint-Siméon	* Autres	Inconnus	TOTAL
Baie-Saint-Paul	(84,4%) 278 (76,7%)	17	6	8		1	11	2			6	329 (21,2%)
Éboulements	14	(83,8%) 192 (76,4%)	7		2	2		8		1	3	229 (14,8%)
Malbaie	10	17	(83,7%) 382 (79,4%)			25	1	8		3	7	456 (29,4%)
Petite-Rivièrē	10			(79,3%) 50 (81,9%)	2		1					63 (4,1%)
Ile-aux-Coudres	2	1	1		(87,8%) 65 (84,4%)			1	1		3	74 (4,8%)
Sainte-Agnès		2	21			(73,3%) 80 (68,9%)		4			2	109 (7,0%)
Saint-Urbain	25	2			1		(58,8%) 40 (63,4%)					68 (4,4%)
Saint-Irénée		11	4		3	2		(71,4%) 50 (63,2%)				70 (4,5%)
Saint-Siméon									(100,0%) 2 (100,0%)			2 (0,1%)
Autres	21	8	55	3	1	4	8	5		7	4	116 (7,4%)
Inconnus	2	1	5			2	1	1		1	22	35 (2,3%)
TOTAL	362 100%	251 100%	481 100%	61 100%	77 100%	116 100%	63 100%	79 100%	2 100%	12 100%	47 100%	1 551 100%
Pourcentage	23,3%	16,2%	31,0%	3,9%	4,9%	7,5%	4,1%	5,1%	0,2%	0,8%	3,0%	

Source: Registres paroissiaux

* : résidence de l'époux: Bas-Saint-Laurent (3), Côte-du-Sud (8), Côte-de-Beaupré (6), Québec (11), Saguenay (86), l'ouest du Québec (2)
résidence de l'épouse : Bas-Saint-Laurent (1), Côte-du-Sud (1), Côte-de-Beaupré (1), Québec (2), Saguenay (7).

Note: Le sens de nos pourcentages

a

a = pourcentage en rangée, soit par rapport à la résidence de l'époux

b

b = pourcentage en colonne, soit par rapport à la résidence de l'épouse

d'autres études, nous avons choisi d'établir un seuil arbitraire fixé à 40% du total, à partir duquel il est permis de suggérer l'existence d'un lien privilégié entre deux paroisses. Les liens les plus marqués sont les suivants:

<u>résidence de l'homme au moment du mariage</u>	<u>résidence de la femme au moment du mariage</u>
Saint-Urbain (28) ⁹	Baie-Saint-Paul =25
Sainte-Agnès (29)	La Malbaie =21
Saint-Irénée (20)	Les Éboulements =11
autres (surtout Saguenay) (116)	La Malbaie =55
Petite-Rivière (13)	Baie-Saint-Paul =10

En ce qui a trait au lien Saguenay/ La Malbaie, on peut supposer que certains hommes résidant au Saguenay étaient natifs de La Malbaie, étant donné qu'ils épousent des femmes de cette paroisse. Ces hommes ont probablement conservé des liens familiaux ou de voisinage les unissant à leur paroisse d'origine. Comme il a été bien démontré lors de la colonisation au Saguenay (**voir par exemple G. Bouchard, 1978, 1987; D. Gauvreau et M. Bourque, 1988**), les migrations étaient entreprises grâce à des réseaux de parenté quiaidaient et assistaient les membres d'une famille en mouvement. La proximité des territoires de Charlevoix et du Saguenay, ainsi que

⁹ Ce chiffre comprend seulement les conjoints ayant déclaré des lieux de résidence différents.

l'étalement du processus migratoire dans le temps et le maintien de liens entre ces régions, auraient facilité les entrées et les sorties des émigrants venus au Saguenay s'établir et défricher des terres (M. Hamel, 1991). Dans l'ensemble, les liens observés constituent un bon indicateur des corridors de migrations internes.

Les 116 hommes et les 12 femmes provenant de l'extérieur de la région vont plus souvent qu'autrement épouser une personne résidant dans les anciens sites de peuplement de Charlevoix. Le fait qu'il y a plus d'hommes que de femmes n'étonne pas puisque, selon les prescriptions canoniques, le mariage devait être célébré dans la paroisse de la mariée (S. L. Norton, 1973:409 et J. Mathieu, 1981:7)¹⁰. La plus grande concentration de mariages exogames incluant des hommes étrangers se retrouve à La Malbaie (en raison du Saguenay et des autres étrangers) avec 55, suivie de très loin par Baie-Saint-Paul avec 21. Rappelons que ces étrangers provenaient principalement des régions de la Côte-de-Beaupré, du Saguenay et de Québec (tableau 3.10). Ils étaient donc issus prin-

¹⁰ Pour vérifier cette coutume, on a comparé les variables lieu de résidence de l'épouse au moment du mariage et paroisse du mariage. Il y ressort que la cérémonie fut célébrée dans 95,4% (962/1 008) des cas dans la paroisse de la mariée. Le pourcentage serait plus élevé si nous n'avions pas tenu compte des inconnus.

cipalement de l'ouest de la région de Charlevoix ou du Saguenay.

Finalement, parmi les 1 551 couples mariés dans Charlevoix, seulement 82 (5,2%) lieux inconnus ont été dénombrés, dont 35 (2,2%) chez les hommes et 47 (3,0%) chez les femmes, ce qui est très négligeable (tableau 3.10). Même si l'acte de mariage n'identifie pas de façon explicite le lieu de résidence des époux, on peut supposer que ces inconnus provenaient de l'extérieur de Charlevoix ou encore qu'ils étaient peut-être issus de la même paroisse de mariage.

3.2.3 Proportion de couples subsistants en 1852

En prenant comme point de départ les couples mariés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région, nous avons identifié les couples subsistants au recensement de 1852. Nous disposons ainsi d'une période assez homogène (couples ayant sensiblement le même âge et ayant eu la même possibilité d'émigrer), tout en éliminant les conjoints non recensés en 1852. Ces derniers sont le plus souvent des étrangers (hommes) ayant quitté la région avec leur épouse charlevoisienne après le mariage, des couples brisés par le décès de l'un des conjoints, ou tout simplement des couples d'émigrants.

Des 1 551 couples précédents, 543 (35%) n'ont pu être retracés dans Charlevoix en 1852, la majorité d'entre eux étant issus de La Malbaie (39,9% hommes et 40,5% femmes) et de Baie-Saint-Paul (13,8% hommes et 17,9% femmes), les plus grosses paroisses de Charlevoix. L'écart entre ces deux paroisses, qui est significativement différent, ne surprend pas puisque "la paroisse de La Malbaie fournit au début, proportionnellement aux autres paroisses, le plus grand nombre d'émigrants au Saguenay" (R. Roy, 1988; voir: M. Guérin, 1988 et M. Hamel, 1991). Parmi les 116 couples impliquant des hommes résidant à l'extérieur de Charlevoix (tableau 3.10), 95 n'ont pu être retracés, dont 85,2% ($n= 81/95$) résidaient au Saguenay et semblent être retournés y vivre avant 1852. Cet effet de déperdition serait donc, entre autres, provoqué par le mariage d'étrangers (surtout des hommes) avec des natifs de Charlevoix qui auraient quitté la région peu après le mariage pour un nouveau lieu d'établissement. Au total, seulement une femme et 21 hommes provenant de l'extérieur marièrent des résidants de Charlevoix et furent recensés en 1852 dans Charlevoix.

Pour notre analyse, 1 008 couples (64,9%) ont pu être retrouvés dans Charlevoix au recensement de 1852. De ce nombre, 983 hommes (97,5%) et 971 femmes (96,3%) résidaient

au moment du mariage dans Charlevoix et 77,5% (n= 782/1 008) d'entre eux marièrent une personne de leur propre paroisse.

A l'aide du tableau 3.11, on a pu établir une certaine capacité de rétention pour chacune des paroisses et, donc, d'une certaine façon préciser le pouvoir d'attraction qu'exerce une paroisse sur la population. Pour ce faire, nous avons effectué une comparaison entre les couples subsistants selon la paroisse de résidence en 1852 et selon la paroisse du mariage. Les données de la dernière colonne peuvent être interprétées en termes de brassage de population. Ainsi une paroisse présentant un chiffre négatif fut affectée par un plus grand nombre de sorties que d'entrées¹¹, c'est-à-dire qu'il y a eu plus de couples qui ont quitté la paroisse qu'il y en a qui s'y sont établis.

D'après ce tableau, ce sont les plus importantes agglomérations qui furent le plus durement touchées (en nombre absolu) mais plus spécialement la paroisse de La Malbaie avec -72. Dans le cas de La Malbaie, les principales raisons avancées pour expliquer cette perte d'effectifs sont le mariage de natives avec des étrangers, le mouvement d'émigration particulièrement marqué au début vers le Saguenay et le déta-

¹¹ Nous n'avons tenu compte ici que des sorties et des entrées réalisées à l'échelle des paroisses par nos couples à l'étude.

Tableau 3.11

**Couples à l'étude suivant 1) la paroisse de résidence en 1852
et 2) la paroisse du mariage (1837-1852)**

Paroisses	La paroisse de résidence en 1852 (1)	%	La paroisse du mariage (1837-1852) (2)	%	Différence (1)-(2)
Baie-Saint-Paul	259	25,7	269	26,7	-10
Éboulements	146	14,5	180	17,8	-34
Malbaie	204	20,2	276	27,4	-72
Petite-Rivière	42	4,2	41	4,2	1
Ile-aux-Coudres	45	4,5	66	6,5	-21
Sainte-Agnès	117	11,6	97	9,6	20
Saint-Urbain	45	4,5	34	3,4	11
Saint-Irénée	65	6,5	45	4,5	20
Saint-Hilarion	29	2,9	0	0,0	29
Saint-Siméon	8	0,7	0	0,0	8
Saint-Fidèle	48	4,8	0	0,0	48
TOTAL	1 008	100%	1 008	100%	274

chement des paroisses auparavant desservies par celle-ci. A l'intérieur de Charlevoix, les couples ayant quitté la paroisse du mariage se seraient principalement dirigés vers les paroisses de la dernière vague de colonisation, soit Saint-Fidèle (48), Saint-Hilarion (29), Sainte-Agnès (20) et Saint-Irénée (20). Les résultats obtenus appuient donc l'hypothèse d'un mouvement de colonisation s'étant réparti et étendu dans l'espace lors du processus formatif.

Nous avons établi pour les couples subsistants les mêmes liens privilégiés que ceux observés pour les 1551 couples précédents¹² en ce qui a trait à la résidence de l'époux et de l'épouse au moment du mariage. Pour identifier ces liens nous avons maintenu notre seuil arbitraire à 40%:

résidence de l'époux
au moment du mariage

Saint-Urbain (23)¹³

Sainte-Agnès (21)

Saint-Irénée (18)

résidence de l'épouse
au moment du mariage

Baie-Saint-Paul = 22

La Malbaie = 16

Les Éboulements = 9

¹² Les données mentionnées ci-haut n'ont pas été reproduites à l'intérieur d'un tableau.

¹³ Ce chiffre comprend seulement les conjoints ayant déclaré des lieux de résidence différents.

<u>résidence de l'époux au moment du mariage</u>	<u>résidence de l'épouse au moment du mariage</u>
La Malbaie (49)	Sainte-Agnès = 20
Petite-Rivière (9)	Baie-Saint-Paul = 7

Comme on peut le constater il s'agit surtout de liens de proximité unissant la paroisse desservante à la paroisse desservie. Notons que Saint-Irénée demeure un cas complexe. En fait, cette paroisse n'obtient ses registres paroissiaux qu'en 1843. Aussi, il est naturel de supposer que quelques mariages furent inévitablement enregistrés dans les paroisses desservantes (Les Éboulements et La Malbaie), augmentant ainsi le risque d'un mauvais enregistrement¹⁴.

De plus, nous observons une proportion d'endogamie légèrement plus élevée que celle obtenue précédemment pour les 1 551 couples. En fait, 77,5% (n= 782/ 1008) des individus épousaient une personne de leur propre paroisse comparativement à 75% (n= 1 146/ 1 551) pour les couples mariés entre 1837 et 1852. On retrouve les plus fortes proportions d'endogamie à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie, les deux plus impor-

¹⁴ Pour plus de détails voir: Danielle Gauvreau et Louise Boillard, La qualité des déclarations de lieux de résidence pour l'étude des migrations internes dans Charlevoix. Document II-C-190, SOREP, juin 1991, 20 pages.

tantes paroisses de colonisation de Charlevoix ainsi qu'à l'Ile-aux-Coudres (en raison de son isolement).

3.2.4 Résidence du conjoint et des parents au moment du mariage.

Dans le but d'observer la mobilité des hommes et des femmes avant le mariage, nous avons comparé la résidence des époux à celle des parents au moment du mariage. Cela a permis entre autres d'établir l'ampleur des migrations individuelles. En effet, nous sommes en présence d'une mobilité lorsque le lieu de résidence au moment du mariage de l'homme ou de la femme diffère de celui des parents.

Tout comme pour les actes de baptême (voir chapitre II), les curés desservants inscrivaient lors du mariage des époux que les parents étaient issus "de cette paroisse". Une étude (D. Gauvreau et L. Boilard, 1991) a permis de démontrer que le lieu de résidence des parents, même s'il n'est pas précisé, correspond la plupart du temps à la résidence des enfants déclarée dans l'acte de mariage.

Dans l'ensemble, on obtient un important taux de concordance entre la résidence des conjoints au moment du mariage et celle des parents, soit 89,1% ($n= 899/1\ 008$) pour les hommes et 91,7% ($n= 925/1\ 008$) pour les femmes (tableaux 3.12

Tableau 3.12

Lieu de résidence des hommes et lieu de résidence des parents
au moment du mariage, couples à l'étude

Résidence du père de l'époux de l'homme	Baie-Saint-Paul	Éboulements	Malbaie	Petite-Rivière	Île-aux-Coudres	Sainte-Agnès	Saint-Urbain	Saint-Irénée	Saint-Siméon	* Autres	Inconnus	TOTAL
Baie-Saint-Paul	(88,9%) 226 (96,1%)	5	3	4	5		3			8		254 (25,2%)
Éboulements	3	(92,9%) 146 (90,1%)	1			1		1		5		157 (15,6%)
Malbaie		4	(91,7%) 248 (95,7%)		6	4				10		272 (27,0%)
Petite-Rivière	3			(92,5%) 37 (90,2%)								40 (3,9%)
Île-aux-Coudres					(98,2%) 55 (76,3%)					1		56 (5,6%)
Sainte-Agnès			6		2	(90,9%) 80 (91,9%)						88 (8,7%)
Saint-Urbain	1	1			1		(89,3%) 42 (93,3%)			2		47 (4,7%)
Saint-Irénée		3	1		2		(85,4%) 47 (95,9%)			2		55 (5,4%)
Saint-Siméon								(100,0%) 2 (100,0%)				2 (0,2%)
Autres	1	2						1		4	13	21 (2,1%)
Inconnus	1	1			1	2					11	16 (1,6%)
TOTAL	235 100%	162 100%	259 100%	41 100%	72 100%	87 100%	45 100%	49 100%	2 100%	32 100%	24 100%	1 008 100%
Pourcentage	23,3%	16,1%	25,7%	4,1%	7,1%	8,6%	4,4%	4,9%	0,2%	3,2%	2,4%	

Source: Registres paroissiaux

* : résidence de l'homme: Baie-Saint-Laurent (3), Côte-du-Sud (3), Côte-de-Beaupré (4), Québec (6), Saguenay (5).

résidence du père de l'époux: Côte-du-Sud (10), Côte-de-Beaupré (4), Québec (4), Saguenay (8), autre région du Québec (6), étranger (1).

OO
PQ

Note: Le sens de nos pourcentages



a = pourcentage en rangée, soit par rapport à la résidence de l'homme

b

b = pourcentage en colonne, soit par rapport à la résidence du père de l'époux

Tableau 3.13

Lieu de résidence des femmes et lieu de résidence des parents
au moment du mariage, couples à l'étude

Résidence du père de l'épouse de la femme	Baie-Saint-Paul	Éboulements	Malbaie	Petite-Rivière	Île-aux-Coudres	Sainte-Agnès	Saint-Urbain	Saint-Irénée	Saint-Siméon	* Autres	Inconnus	TOTAL
Baie-Saint-Paul	(93,2%) 247 (94,6%)	2	1	1	1		6	1		6		265 (26,3%)
Éboulements	5	(94,2%) 165 (95,9%)	1			1				3		175 (17,4%)
Malbaie		2	(96,9%) 253 (96,5%)		1	3		1		1		261 (25,9%)
Petite-Rivière	3			(90,2%) 37 (97,3%)	1							41 (4,1%)
Île-aux-Coudres	1		1		(91,5%) 54 (93,1%)	2				1		59 (5,8%)
Sainte-Agnès		2	5			(89,2%) 83 (92,2%)		1		2		93 (9,2%)
Saint-Urbain	1	1				1	(90,9%) 30 (83,3%)					33 (3,3%)
Saint-Irénée							(98,1%) 53 (94,6%)			1		54 (5,3%)
Saint-Siméon								(100,0%) 2 (100,0%)				2 (0,2%)
Autres											1	1 (0,1%)
Inconnus	4		1		1						18	24 (2,4%)
TOTAL	261 100%	172 100%	262 100%	38 100%	58 100%	90 100%	36 100%	56 100%	2 100%	14 100%	19 100%	1 008 100%
Pourcentage	25,9%	17,1%	26,0%	3,8%	5,7%	8,9%	3,6%	5,5%	0,2%	1,4%	1,9%	

Source: Registres paroissiaux

* : résidence de l'épouse: Côte-de-Beaupré (1)
résidence du père de l'épouse: Bas-Laurent (3), Côte-du-Sud (3), Côte-de-Beaupré (1), Québec (1), Saguenay (4), Montréal (1), Berthier (1).

Note: Le sens de nos pourcentages



a = pourcentage en rangée, soit par rapport à la résidence de la femme

b

b = pourcentage en colonne, soit par rapport à la résidence du père de l'épouse

et 3.13). On peut expliquer cette très légère différence entre les conjoints par le type de mobilité réalisé par ces derniers. On sait que certains hommes se déplaçaient avant le mariage pour travailler dans une autre paroisse, alors que les femmes effectuaient plus rarement une migration individuelle.

A l'échelle des paroisses, ce comportement migratoire semble surtout apparent dans la paroisse de l'Île-aux-Coudres. En fait, seulement 76,3% des hommes ($n= 55/72$) résidaient au moment du mariage dans la même paroisse que celle de leurs parents comparativement à 93,1% ($n= 54/58$) pour les femmes (tableaux 3.12 et 3.13). Les femmes réalisant surtout une migration après le mariage, il est naturel d'y enregistrer une plus forte proportion. En examinant le détail des valeurs faisant partie de la catégorie "autres", on constate que le lieu de résidence des parents au moment du mariage des enfants est plus diversifié que celui des conjoints (leurs enfants). Comme les parents provenaient de l'extérieur de Charlevoix¹⁵, cela laisse sous-entendre que certains enfants ont réalisé une migration individuelle (surtout les hommes). Le chapitre suivant reprend la question de la mobilité des jeunes par rapport à celle des parents en la situant dans une perspective longitudinale.

¹⁵ Ceux-ci résidaient principalement sur la Côte-du-Sud, dans le Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-de-Beaupré et au Saguenay.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES ITINÉRAIRES GÉOGRAPHIQUES DES HOMMES ET DES FEMMES

CHAPITRE IV

ANALYSE DES ITINÉRAIRES GÉOGRAPHIQUES
DES HOMMES ET DES FEMMES

4.1 Vue d'ensemble des itinéraires géographiques des hommes et des femmes

Le but principal de ce chapitre est de donner, dans un premier temps, une vue d'ensemble des itinéraires géographiques de chaque conjoint. Afin de décrire ces itinéraires, on retiendra trois moments précis dans la vie des personnes, soit le moment de la naissance, le moment du mariage entre 1837 et 1852 et celui du recensement de 1852. On aura ainsi la possibilité de suivre la mobilité des conjoints avant et après le mariage (mobilité de couples).

Dans un second temps, à travers le destin de chaque individu et de chaque couple on effectuera, à partir de ces trois moments, une analyse plus spécifique des déplacements. Cette analyse aura comme objectif d'identifier le type de migration privilégié par les personnes en cause, et d'établir la proportion de chacune de ces migrations. Avant le mariage, on croit que les hommes furent plus affectés par les migrations individuelles alors que pour les femmes, il s'agirait d'une migration familiale (père, mère, frères et soeurs). Après le mariage, on serait en présence non seulement d'une migration matrimoniale pour les femmes mais,

aussi d'une migration de couples. On définira plus loin chacun de ces concepts.

Notre corpus de base comprend, pour l'ensemble de l'analyse, tous les couples mariés entre 1837 et 1852 et recensés en 1852 dans Charlevoix (couples subsistants). Ces critères nous ont permis d'identifier 1 008 couples répartis à l'intérieur de huit paroisses. A partir des variables retenues et disponibles, on a établi cinq types de trajet-toire géographique (tableau 4.1):

- 1- les trois lieux de résidence sont identiques:
cela signifie que l'homme ou la femme a résidé dans la paroisse de sa naissance jusqu'au recensement de 1852. (X, X, X).

- 2- un seul changement est enregistré entre le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du mariage: il peut s'agir ici soit d'une migration familiale, soit d'une migration individuelle.
(X, Z, Z).

- 3- aller et retour: deux déplacements dont le dernier s'effectue après le mariage; il a pour conséquence

Tableau 4.1

88

Itinéraires géographiques suivant le sexe

Sexe Itinéraires	Hommes	Femmes
1 (x, x, x)	635 (63,0%)	610 (60,5%)
2 (x, z, z)	136 (13,5%)	104 (10,3%)
3 (x, z, x)	57 (5,7%)	60 (6,0%)
4 (x, x, z)	108 (10,7%)	161 (16,0%)
5 (x, y, z)	55 (5,4%)	48 (4,8%)
999 inconnus	17 (1,7%)	24 (2,4%)
TOTAL	1 008 (100%)	1 008 (100%)

Sources: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

Note: Les itinéraires ont été construits à partir de trois lieux et trois moments dans le temps qui sont les suivants:

- a) le lieu de naissance
- b) le lieu de résidence au moment du mariage
- c) le lieu de résidence en 1852

de ramener la personne à son lieu de naissance.
(X, Z, X).

4- une migration après le mariage: lorsque le lieu de naissance et de résidence au moment du mariage sont identiques mais différents du lieu de résidence au recensement de 1852. (X, X, Z).

5- et tous les lieux de résidence sont différents: il s'agit de l'itinéraire qui traduit le maximum de mobilité. (X, Y, Z).

Nous avons dénombré 17 cas d'itinéraires indéterminés chez les hommes et 24 cas chez les femmes, représentant respectivement 1,6% et 2,3% de l'ensemble des itinéraires (1 008), ce qui ne paraît pas élevé dans le cadre d'une telle analyse (tableau 4.1).

Rappelons que les sources utilisées ne captent que les changements de résidence lors d'événements précis dans le temps, et non l'ensemble des déplacements ayant eu lieu entre ces moments. Il s'agit donc d'une mobilité minimale. On doit se rappeler que les individus ont pu effectuer, entre chaque événement, des changements de résidence sans que ceux-ci n'apparaissent dans les sources consultées.

4.1.1 Fréquence des itinéraires

En examinant le tableau 4.1 on constate, pour tous les types de mobilité confondus, un pourcentage de mobilité relativement faible, soit 37% ($n= 373$) pour les hommes et 39% ($n= 397$) pour les femmes. Malgré le fait que le comportement migratoire des conjoints ne soit pas significativement différent, il n'est pas étonnant de noter une mobilité légèrement supérieure chez les femmes, puisque l'on suppose que ces dernières effectuaient un déplacement vers la paroisse du conjoint après le mariage lorsque celui-ci provenait d'une autre paroisse. Ainsi, l'itinéraire 1 (aucune mobilité) devient le cheminement le plus fréquent des conjoints au cours de cette période. En fait, un peu plus de 60% des individus (63% des hommes et 61% des femmes), soit près de deux personnes sur trois, n'auraient jamais migré entre le moment de la naissance et le moment du recensement en 1852, c'est-à-dire jusqu'à l'âge d'environ 35-40 ans.

Malgré cette séentarité commune aux hommes et aux femmes, on observe des comportements migratoires différents entre les deux groupes. D'une part, 15,9% ($n= 161$) des femmes ont emprunté comme second itinéraire le cheminement 4 alors que 10,7% ($n= 108$) des hommes ont réalisé le même type de déplacement (le troisième en importance chez les

hommes). On peut donc supposer que celles-ci vont quitter leur paroisse d'origine pour aller vivre après le mariage dans celle du mari. Les données présentées dans ce chapitre vont nous apporter des éclaircissements sur cette question.

Pour les hommes, l'itinéraire 2 est plutôt le second en importance. Entre 1837 et 1852, 13,4% (n= 136) des hommes, (104 femmes soit 10,3% du total), ont connu avant le mariage une telle migration (tableau 4.1). Celle-ci peut être de type familial, c'est-à-dire un déplacement réalisé avec les parents et sans doute le plus souvent lié à un manque de terres. Selon le modèle établi par Gérard Bouchard (1987:242) pour le Saguenay, " si les familles voulaient survivre, en tant qu'entité familiale, elles n'avaient pas d'autre choix que de se départir de leurs biens et, avec la vente de ceux-ci, acquérir une nouvelle terre sur le front pionnier, espérant ainsi pouvoir suffire à leurs besoins."

Comme le suggère ce modèle de reproduction familiale, la propension à émigrer touchera les paroisses devenues trop saturées pour retenir leur population. Dans Charlevoix, ce contexte devrait être observé premièrement dans les vieilles zones de colonisation telles que Baie-Saint-Paul, pour ensuite se propager vers les nouvelles zones de peuplement à l'Est et celles de l'arrière-pays. Toutefois, il faut

souligner que dès leur ouverture, ces nouvelles paroisses auront de la difficulté à retenir sur place leur population étant donné que ces terres sont moins productives que les terres des anciennes paroisses. Selon M. Guérin, la faible possibilité de développement, tant agricole qu'industriel, aurait provoqué pour ces paroisses "l'exode d'une partie importante de sa population à la recherche d'un ailleurs meilleur" (1988:245).

En plus de la mobilité familiale, on croit que certains hommes effectuèrent avant le mariage une migration individuelle. Nous préciserons plus loin les raisons ayant entraîné ces déplacements.

L'itinéraire 5 constitue donc le cheminement le moins fréquent chez les conjoints. En fait, seulement 5,4% des hommes et 4,8% des femmes effectuèrent plus d'un déplacement (tableau 4.1).

4.1.2 Itinéraires géographiques suivant la période du mariage

En examinant cette distribution dans une perspective longitudinale, on a pu observer une augmentation progressive du nombre d'individus mariés dans Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région. Comme nous l'avons déjà mentionné,

une personne mariée en fin de période n'a pas la même opportunité d'émigrer qu'une personne mariée en début de période.

L'autre élément qui a retenu notre attention fut la similitude du comportement migratoire des conjoints au cours de la période d'observation. Par exemple, la proportion des hommes n'ayant réalisé aucun déplacement passe de 55,3% entre 1837 et 1841 à 66,8% en 1847-1852 et celle des femmes de 55,7% à 67,0% (tableau 4.2). Malgré tout, nous avons enregistré certaines différences entre les conjoints. Du côté des hommes, on observe une augmentation constante de la mobilité avant le mariage (itinéraire 2) alors que chez les femmes l'augmentation est moins significative (à peu près stable). Toujours du côté des femmes, on enregistre entre 1837-1841 et 1842-1846 une hausse de la mobilité après le mariage (itinéraire 4: celle-ci passe de 16,3% à 20,0%), suivie par une baisse entre 1847-1852. En l'absence d'informations précises, il est difficile de déterminer les motifs ayant entraîné cette baisse. Toutefois, cette diminution pourrait correspondre à la vague de peuplement des vieux sites de colonisation vers les paroisses de l'arrière-pays comme Saint-Fidèle. En fait, des 75 femmes mariées entre 1842 et 1846, plus de la moitié soit 56% ($n= 42/75$) résidaient en 1852 dans l'une des paroisses de l'arrière-pays.

Tableau 4.2

**Itinéraires géographiques des hommes et des femmes mariés dans Charlevoix
selon la période du mariage 1837-1852**

Périodes Itinéraires	HOMMES			FEMMES		
	1837-1841	1842-1846	1847-1852	1837-1841	1842-1846	1847-1852
1 (x, x, x)	129 (55,3%)	228 (63,5%)	278 (66,8%)	130 (55,7%)	201 (55,9%)	279 (67,0%)
2 (x, z, z)	24 (10,3%)	48 (13,3%)	64 (15,3%)	21 (9,0%)	39 (10,8%)	44 (10,5%)
3 (x, z, x)	23 (9,8%)	17 (4,7%)	17 (4,0%)	19 (8,1%)	19 (5,2%)	22 (5,2%)
4 (x, x, z)	34 (14,5%)	41 (11,4%)	33 (7,9%)	38 (16,3%)	75 (20,8%)	48 (11,5%)
5 (x, y, z)	14 (6,0%)	21 (5,8%)	20 (4,8%)	16 (6,8%)	17 (4,7%)	16 (3,8%)
999 inconnus	9 (3,9%)	4 (1,1%)	4 (0,9%)	9 (3,8%)	8 (2,2%)	7 (1,6%)
TOTAL	233 (100%)	359 (100%)	416 (100%)	233 (100%)	359 (100%)	416 (100%)

Sources: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

Note: Les itinéraires ont été construits à partir de trois lieux et trois moments dans le temps qui sont les suivants:

- a) le lieu de naissance
- b) le lieu de résidence au moment du mariage
- c) le lieu de résidence en 1852

4.1.3 Variation suivant le lieu de naissance

En confrontant le lieu de naissance aux itinéraires géographiques, on a voulu faire ressortir certaines caractéristiques de la mobilité géographique de chacun des conjoints (tableaux 4.3 et 4.4). Dans l'ensemble , on enregistre la plus forte capacité de rétention (itinéraire 1) dans les paroisses de Petite-Rivière, de Baie-Saint-Paul et de Sainte-Agnès, alors que les valeurs les plus faibles se retrouvent à Saint-Irénée, à La Malbaie ainsi qu'à l'Ile-aux-Coudres et ce, autant pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, il y a certaines exceptions. Malgré la forte capacité de rétention observée du côté des hommes à Saint-Urbain (70,6%), cette paroisse a beaucoup de difficulté à conserver sur place ses effectifs féminins (54,4%). Par contre, dans la paroisse des Éboulements, les hommes (63,9% de sédentarité) sont légèrement plus mobiles que les femmes (66,3%).

Il a déjà été signalé que chez les hommes et chez les femmes le second itinéraire en importance est respectivement l'itinéraire 2 et l'itinéraire 4. Toutefois, dans chacun de ces cas une paroisse fait exception à cette règle. Ainsi du côté des hommes, il s'agit de La Malbaie où l'on observe une plus forte proportion (20,9%) de personnes ayant réalisé une migration entre le moment du mariage et le moment du recense-

Tableau 4.3

**Itinéraires géographiques des hommes
suivant la paroisse de naissance**

Itinéraires Lieu naissance	1 (x, x, x)	2 (x, z, z)	3 (x, z, x)	4 (x, x, z)	5 (x, y, z)	999 Inconnus	TOTAL
Baie-Saint-Paul	212 (80,3%)	21 (8,0%)	8 (3,0%)	12 (4,6%)	8 (3,0%)	3 (1,1%)	264 (100,0%)
Éboulements	108 (63,9%)	23 (13,6%)	6 (3,5%)	13 (7,7%)	16 (9,5%)	3 (1,8%)	169 (100,0%)
Malbaie	154 (56,4%)	36 (13,2%)	15 (5,5%)	57 (20,9%)	5 (1,8%)	6 (2,2%)	273 (100,0%)
Petite-Rivièrē	30 (81,1%)	3 (8,1%)	2 (5,4%)	2 (5,4%)	-	-	37 (100,0%)
Île-aux-Coudres	42 (50,0%)	20 (23,8%)	-	9 (10,7%)	11 (13,1%)	2 (2,4%)	84 (100,0%)
Sainte-Agnès	44 (77,2%)	-	12 (21,1%)	-	-	1 (1,7%)	57 (100,0%)
Saint-Urbain	24 (70,6%)	-	4 (11,8%)	6 (17,6%)	-	-	34 (100,0%)
Saint-Irénée	21 (61,7%)	-	8 (23,5%)	3 (8,8%)	1 (3,0%)	1 (3,0%)	34 (100,0%)
Saint-Fidèle	-	-	2 (100,0%)	-	-	-	2 (100,0%)
Extérieur	-	33 (62,3%)	-	6 (11,3%)	14 (26,4%)	-	53 (100,0%)
Inconnu	-	-	-	-	-	1 (100,0%)	1 (100,0%)
TOTAL	635 (62,9%)	136 (13,5%)	57 (5,7%)	108 (10,7%)	55 (5,5%)	17 (1,7%)	1 008

Sources: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

Extérieur: Côte-du-Sud (12), Côte-de-Beaupré (11), Bas-Saint-Laurent (11), Québec (15), autre région (1), autres pays (2).

Note: Les itinéraires ont été construits à partir de trois lieux et trois moments dans le temps qui sont les suivants:

- a) le lieu de naissance
- b) le lieu de résidence au moment du mariage
- c) le lieu de résidence en 1852

Tableau 4.4

**Itinéraires géographiques des femmes
suivant la paroisse de naissance**

Itinéraires Lieu naissance	1 (x, x, x)	2 (x, z, z)	3 (x, z, x)	4 (x, x, z)	5 (x, y, z)	999 Inconnus	TOTAL
Baie-Saint-Paul	202 (77,1%)	15 (5,7%)	5 (1,9%)	31 (11,9%)	4 (1,5%)	5 (1,9%)	262 (100,0%)
Éboulements	110 (66,3%)	9 (5,4%)	1 (0,6%)	31 (18,7%)	12 (7,2%)	3 (1,8%)	166 (100,0%)
Malbaie	158 (52,8%)	40 (13,4%)	20 (6,7%)	59 (19,7%)	12 (4,0%)	10 (3,4%)	299 (100,0%)
Petite-Rivière	30 (69,8%)	4 (9,3%)	2 (4,6%)	6 (14,0%)	1 (2,3%)	-	43 (100,0%)
Île-aux-Coudres	33 (45,8%)	11 (15,3%)	2 (2,8%)	16 (22,2%)	8 (11,1%)	2 (2,8%)	72 (100,0%)
Sainte-Agnès	40 (65,6%)	1 (1,6%)	15 (24,6%)	4 (6,6%)	-	1 (1,6%)	61 (100,0%)
Saint-Urbain	19 (51,4%)	4 (10,8%)	7 (18,9%)	6 (16,2%)	-	1 (2,7%)	37 (100,0%)
Saint-Irénée	18 (51,4%)	2 (5,7%)	5 (14,3%)	7 (20,0%)	2 (5,7%)	1 (2,9%)	35 (100,0%)
Saint-Fidèle	-	-	3 (100,0%)	-	-	-	3 (100,0%)
Extérieur	-	18 (60,1%)	-	1 (3,3%)	10 (33,3%)	1 (3,3%)	30 (100,0%)
TOTAL	610 (60,5%)	104 (10,3%)	60 (5,9%)	161 (16,0%)	49 (4,9%)	24 (2,4%)	1 008

Sources: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

Extérieur: Côte-du-Sud (7), Côte-de-Beaupré (5), Bas-Saint-Laurent (7), Québec (7), autre région (2), autres pays (2).

Note: Les itinéraires ont été construits à partir de trois lieux et trois moments dans le temps qui sont les suivants:

- a) le lieu de naissance
- b) le lieu de résidence au moment du mariage
- c) le lieu de résidence en 1852

ment de 1852 (itinéraire 4 ,tableau 4.3). Du côté des femmes, il est normal d'observer une forte proportion de migration de retour (itinéraire 3) surtout dans la paroisse de Sainte-Agnès (24,6%) étant donné que les actes de cette paroisse furent inscrits jusqu'en 1833-1835 dans les registres de la paroisse desservante, c'est-à-dire La Malbaie (tableau 4.4).

A plusieurs égards, le comportement migratoire des étrangers présente évidemment un profil particulier. Tel qu'indiqué dans les tableaux 4.3 et 4.4, plus de la moitié des étrangers (62,3% des hommes et 60,1% des femmes)⁽¹⁾ auraient réalisé un seul déplacement (itinéraire 2) soit entre le moment de la naissance et celui du mariage. Soulignons que l'instrument de mesure utilisé pour saisir les migrations multiples ne relève qu'un minimum de déplacements ayant pu être réalisés dans Charlevoix. Nous savons que le choix d'un intervalle d'observation plus grand aurait laissé plus de temps à chaque couple et à chaque individu pour réaliser plus d'un déplacement. En fait, D. Gauvreau et M. Bourque (1988) démontrent dans leurs études réalisées sur la région du Saguenay avant 1911 l'existence d'un lien entre

⁽¹⁾ C'est-à-dire 37,7% des hommes et 39,9% des femmes provenant de l'extérieur de Charlevoix réalisèrent plus d'une migration.

l'expérience migratoire antérieure et la propension à émigrer vers d'autres lieux. Selon eux,

..., si le quart des adultes mariés présents au Saguenay avant 1911 finissent par émigrer définitivement avant cette date, tous ne le font pas dans les mêmes proportions. Les immigrants arrivés déjà mariés émigrent dans une proportion de 42%, comparativement à 28% pour les immigrants qui se sont mariés au Saguenay (le plus souvent des immigrants arrivés enfants) et 15% pour les natifs (p.19).

4.2 Mobilité des conjoints entre le moment de la naissance et du mariage

A partir des cinq itinéraires décrits précédemment, on peut réaliser une analyse plus approfondie de certains déplacements. On veut ainsi préciser les circonstances entourant la migration des conjoints entre le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du mariage. Cette comparaison permettra de distinguer le type de migration, celui-ci pouvant être familial ou individuel. Les itinéraires concernés, c'est-à-dire 2, 3 et 5, rendent compte d'un tel déplacement. Voici ce qu'on entend par migration familiale et migration individuelle:

- 1- Migration familiale: lorsque la résidence du père au moment du mariage est la même que celle de l'époux ou de l'épouse au moment du mariage mais différente du lieu de naissance. On suppose que

la famille ou les parents ont effectué un déplacement après la naissance de l'enfant, entraînant par le fait même les enfants lors du déplacement.

- 2- Migration individuelle: lorsque la résidence du père au moment du mariage est différente de celle du fils ou de la fille, qu'elle soit ou non identique au lieu de naissance de l'enfant. Cela implique un déplacement de cet enfant entre le moment de la naissance et le moment du mariage.
- 3- Inconnus: lorsque la résidence du père au moment du mariage n'est pas précisée.

Pour cerner cette question, il a fallu établir, dans un premier temps, la proportion des individus pour lesquels la résidence des parents au moment du mariage est identique ou différente de leur propre résidence.

Le tableau 4.5, qui fait état de la distribution de chacune de ces catégories, montre que 75,0% ($n= 186/248$) des hommes et 82,1% ($n= 175/213$) des femmes effectuèrent une migration de type familial. Ces résultats, significativement plus faibles chez les conjoints masculins, confirment bien le caractère familial de la plupart des migrations des

Tableau 4.5

Estimation de la part de la migration familiale entre le moment de la naissance et le moment du mariage suivant le sexe et suivant le type d'itinéraire (2, 3, et 5)

	HOMMES	FEMMES
migration familiale estimée	Part de la migration familiale	Part de la migration familiale
Itinéraires		
2 (x, z, z)	70,5% (136)*	75,9% (104)
3 (x, z, x)	87,7% (57)	90,0% (60)
5 (x, y, z)	72,7% (55)	85,7% (49)
TOTAL	75,0% (248)	82,1 (213)

Source: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

Note: Les itinéraires ont été construits à partir de trois lieux et trois moments dans le temps qui sont les suivants:

- a) le lieu de naissance
- b) le lieu de résidence au moment du mariage
- c) le lieu de résidence en 1852

*: Le chiffre entre parenthèse représente l'ensemble des cas classés dans chaque itinéraire.

enfants avant le mariage. Il n'est pas surprenant d'enregistrer une migration familiale plus importante chez les femmes étant donné que celles-ci avaient moins de latitude que les hommes pour réaliser une migration individuelle. Selon G. Bouchard (1987:241), "il ne faut pas considérer le départ de ces familles... /saguenayennes/... comme un échec mais plutôt comme un élément essentiel dans leur stratégie de reproduction". En fait, le père de famille se départissait de la terre dans le but d'établir ses enfants.

L'itinéraire 3 représente les plus fortes proportions⁽²⁾ de migration familiale chez les hommes et chez les femmes, soit respectivement 87,7% (n= 50/57) et 90,0% (n= 54/60). La différence entre les hommes et les femmes étant non significative, il est permis de supposer que ces derniers réalisèrent dans une même proportion une migration familiale. Les résultats de l'itinéraire 3 suggèrent que les familles émigrantes maintenaient après la migration des liens les unissant à leur paroisse d'origine. Ce type de liens apparaît entre autres lorsque l'on examine le lieu de destination des conjoints après le mariage. On a pu établir que dans 56,6% des cas (n= 34/60) les femmes effectuèrent après le mariage une migration vers la résidence de l'époux au moment du mariage qui s'avère en fait être la paroisse de naissance

⁽²⁾ Pour ces proportions, on a tenu compte des inconnus.

de la femme. Dans 43,8% des cas (n= 25/57) les hommes réalisèrent le même type de déplacement, cette fois-ci vers la paroisse de résidence de la femme au moment du mariage, qui se révèle être la paroisse de naissance de l'homme.

D'après le tableau 4.5, seul l'écart existant entre les itinéraires 3 et 5, du côté de la femme, n'est pas significatif. Cela suppose que les femmes ayant réalisé plus d'une migration (itinéraire 5) ont le même comportement familial que celles effectuant une migration après le mariage (de retour). Ce résultat n'étonne pas dans la mesure où le lieu de résidence en 1852 correspond dans plusieurs de ces situations (itinéraires 3 et 5) à la paroisse du mari.

On a poussé notre analyse plus loin, soit à l'échelle des paroisses d'origine (lieux de naissance) afin d'observer des variations possibles entre les diverses paroisses. Malgré le faible nombre de personnes impliquées dans ces migrations, les résultats suggèrent que la migration familiale joua un rôle important dans chacune des paroisses de Charlevoix (tableau 4.6). Toutefois, les paroisses de Baie-Saint-Paul, des Éboulements, de La Malbaie et de Sainte-Agnès semblent avoir été affectées dans une plus grande proportion par ce type de migration. Dans le cas de La Malbaie et de Sainte-Agnès en particulier, ces fortes

Tableau 4.6

Estimation de la part de la migration familiale selon le sexe et le lieu de naissance des époux, suivant le type d'itinéraire (2, 3 et 5)

	HOMMES	FEMMES
	Part de la migration familiale	Part de la migration familiale
migration familiale estimée		
lieu de naissance		
Baie-Saint-Paul	78,3% (37)	70,8% (24)
Éboulements	71,1% (45)	86,3% (22)
Malbaie	80,3% (56)	88,8% (72)
Petite-Rivièrē	60,0% (5)	71,4% (7)
Ile-aux-Coudres	61,2% (31)	76,1% (21)
Sainte-Agnès	91,6% (12)	93,7% (16)
Saint-Urbain	100,0% (4)	54,5% (11)
Saint-Irénée	88,8% (9)	100,0% (9)
Saint-Fidèle	100,0% (2)	100,0% (3)
Extérieur*	70,2% (47)	75,0% (28)
TOTAL	75,0% (248)	82,1% (213)

Source: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

* : Hommes: Côte-du-Sud (8), Québec (9), Bas-Saint-Laurent (6),

Côte-de-Beaupré (8), Saguenay (1)

Femmes: Côte-du-Sud (4), Québec (6), Bas-Saint-Laurent (6),

Côte-de-Beaupré (3), Gaspé (1) , Autre pays (1)

proportions rappellent un résultat semblable pour le mouvement d'émigration dirigé vers le Saguenay. On sait grâce à diverses études (G. Bouchard, 1987; R. Roy, 1988 et D. Gauvreau et M. Bourque, 1988) que le Saguenay fut colonisé surtout par des familles entières et que 40% d'entre elles provenaient de La Malbaie. A l'exception de Baie-Saint-Paul, ce type de migration toucha dans une plus grande proportion les femmes. Comme nous l'avons déjà mentionné, les femmes avaient beaucoup moins d'opportunités que les hommes pour réaliser une migration de type individuelle.

Dans son étude sur "L'émigration au Saguenay (fin XIXe et début XXe siècle)" G. Morin (1991) obtient, à partir d'un nombre total de 503 émigrants, une proportion de migration familiale qui s'élève à 66,4%. Comme on peut le constater l'ordre de grandeur observé demeure sensiblement le même. L'écart existant entre les résultats pourrait s'expliquer en partie par des cadres méthodologiques différents ainsi que par le type de migration analysé, soit des migrations extra-régionales dans le cas du Saguenay. Malgré les différences rencontrées, les résultats témoignent bien de l'importance de la famille dans le processus migratoire. A Saint-Damase aussi, D. Maisonneuve (1983) observe le même phénomène pour la période 1851-1861, c'est-à-dire des départs impliquant

fréquemment des familles entières en ce qui concerne l'exode rural. Des exemples semblables sont également connus, entre autres, pour le comté de Peel en Ontario, où des familles entières vendent leurs biens et acquièrent des nouvelles terres dans le but d'établir les enfants. De plus, J. W. Adams et A. B. Kasakoff (1984:32) ont pu établir pour la Nouvelle-Angleterre "... the predominant unit of migration for all time periods was the nuclear family" (voir aussi G. Bouchard, 1983).

Lorsque les individus effectuent un déplacement de façon individuelle avant le mariage, on a cherché à savoir dans quelle mesure les parents demeuraient encore lors du mariage dans la paroisse de naissance de chacun des conjoints. Pour ce faire, on a comparé les variables lieu de naissance des conjoints et lieu de résidence du père au moment du mariage. Grâce à cette comparaison, on a pu établir que dans 85,4% (n= 53/62) des cas, les parents résidaient dans la paroisse de naissance de l'époux comparativement à 76,3% (n= 29/38) du côté de l'épouse. C'est à l'intérieur des vieux sites de peuplement que l'on observe le plus haut taux de concordance. Toutes proportions gardées, les résultats apparaissent semblables pour chacun des trois itinéraires. Par exemple, dans l'itinéraire 2, pour 90% (n= 36/40) des hommes et 80% (n= 20/25) des femmes, les

parents n'avaient pas connu de déplacement entre le moment de la naissance de l'enfant et celui de son mariage.

4.3 Mobilité entre le moment du mariage et le recensement de 1852

L'originalité de cette analyse découle de la possibilité de suivre les conjoints après leur mariage. Même si on s'attend à ce que cette mobilité touche plus spécifiquement la femme lorsque le mariage est exogame, nous avons aussi examiné la mobilité de l'homme. Les itinéraires 3, 4 et 5 rendent compte du déplacement des conjoints entre le moment du mariage et celui du recensement de 1852. Durant cet intervalle on pourra identifier pour les hommes et les femmes deux types de mobilité: d'une part, la mobilité matrimoniale et d'autre part, la mobilité de couple.

1- On aura une migration matrimoniale, c'est-à-dire liée au mariage lui-même, lorsque la femme⁽³⁾ résidera dans la paroisse du mari après le mariage, laquelle est la même que la résidence de l'époux au moment du mariage. Il s'agit donc de mariages exclusivement exogames.

⁽³⁾ Cette définition sera aussi utilisée pour établir la mobilité matrimoniale de l'homme.

- 2- On sera en présence d'une migration de couple lorsque la résidence au recensement de 1852 est différente de celle de l'époux et de l'épouse au moment du mariage. Le déplacement de la femme/de l'homme réalisé après le mariage correspond à une autre paroisse que celle du mari/de la femme.
- 3- Lorsque l'une des variables prendra la valeur 999, le cas sera classé comme inconnu.

Cette analyse aura donc pour but d'établir la part de chacune de ces migrations. Comme il fallait s'y attendre, il y a plus de femmes (n= 270) que d'hommes (n= 220) qui ont été affectées par la migration matrimoniale (tableau 4.7). Dans l'ensemble, parmi les 270 femmes ayant effectué une migration après le mariage, 37,7% (n= 102) d'entre elles semblent avoir réalisé une migration matrimoniale comparativement à 25% (n= 55) du côté des hommes. Dans le dernier cas, on croit, entre autres, que n'ayant pas de fils à qui léguer ses biens le père (de la fille) était plus enclin à offrir la terre au gendre⁽⁴⁾ et ce, à condition que ce dernier prenne soin de lui et de sa femme jusqu'à leur mort.

⁽⁴⁾ Si on exclut les cas de profession inconnue (n= 21), vraisemblablement des cultivateurs, on trouve parmi les hommes: 55,8% (n= 19/34) de cultivateurs, 14,7% (n= 5) de journaliers, 8,8% (n= 3) de navigateurs et 5,8% (n= 2) de marchands.

Tableau 4.7

**Estimation de la part de migration matrimoniale
suivant le type d'itinéraire (3, 4 et 5)**

	HOMMES	FEMMES
migration matrimoniale estimée	Part de la migration matrimoniale	Part de la migration matrimoniale
Itinéraires		
3 (x, z, x)	43,8% (57)*	56,6% (60)
4 (x, x, z)	18,5% (108)	34,7% (161)
5 (x, y, z)	18,1% (55)	24,4% (49)
TOTAL	25,0% (220)	37,7% (270)

Source: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

Note: Les itinéraires ont été construits à partir de trois lieux et trois moments dans le temps qui sont les suivants:

- a) le lieu de naissance
- b) le lieu de résidence au moment du mariage
- c) le lieu de résidence en 1852

*: Le chiffre entre parenthèse représente l'ensemble des cas classés dans chaque itinéraire.

Toutefois, on ne s'étonne pas d'observer chez les hommes une migration matrimoniale inférieure à celle des femmes dans la mesure où celles-ci doivent quitter leur famille et leur paroisse d'origine pour aller rejoindre leur mari. Comme on peut le constater la majorité des hommes, soit 75% (n= 165), réalisèrent une migration vers une paroisse autre que celle déclarée lors du mariage par l'épouse. Celle-ci peut être soit une des paroisses de la troisième vague de colonisation soit la paroisse de naissance de l'un des époux.

Chez les femmes, la part de la migration matrimoniale est significativement différente pour chacun des itinéraires. La différence pour l'itinéraire 3, par rapport aux autres cheminements, serait probablement due au fait que la femme mariait un homme résidant au moment du mariage dans la paroisse de naissance de celle-ci. En fait, ces dernières auraient maintenu après leur première migration (avant le mariage: familiale) des liens les unissant à leur paroisse d'origine. On observe le même comportement migratoire du côté des hommes mais dans des proportions légèrement inférieures. Par contre, l'écart enregistré pour l'itinéraire 5 serait motivé par une expérience migratoire plus importante pour l'ensemble des ces personnes (hommes et femmes).

Contrairement aux femmes, on note du côté des hommes le même comportement migratoire en ce qui a trait aux itinéraires 4 et 5. Ce résultat suggère donc que les hommes émigraient de la même façon indépendamment de leur expérience migratoire antérieure.

En examinant cette distribution à l'échelle des paroisses (tableau 4.8), on constate une très grande variabilité des proportions entre les paroisses. Malgré les faibles effectifs dans certains cas, il semble que la paroisse de Baie-Saint-Paul fut le plus durement touchée par ce type de mobilité. En fait, 70,7% ($n= 29/41$) des femmes et 52,6% ($n= 10/19$) des hommes quittèrent ainsi leur paroisse. Les migrations enregistrées à La Malbaie étant surtout familiales (voir: R. Roy et alii, 1988 et M. Hamel, 1991), il n'est peut-être pas étonnant d'observer une faible proportion de migration matrimoniale, soit 12,7% pour les hommes et 20,8% pour les femmes. On a pu démontrer dans notre étude que 80% des hommes et 88% des femmes réalisèrent une migration de type familial dans cette paroisse (voir: tableau 4.6). D'après cette même distribution, il semble que ce soit surtout les hommes (66,6%) provenant de l'extérieur de Charlevoix qui émigraient après le mariage dans la paroisse de la femme.

Tableau 4.8

Estimation de la part de la migration matrimoniale selon le sexe et le lieu de résidence des époux au moment du mariage, suivant le type d'itinéraire (3, 4 et 5)

	HOMMES	FEMMES
	Part de la migration matrimoniale	Part de la migration matrimoniale
migration matrimoniale estimée rés. au moment du mariage		
Baie-Saint-Paul	52,6% (19)	70,7% (41)
Éboulements	20,0% (30)	32,6% (49)
Malbaie	12,7% (94)	20,8% (96)
Petite-Rivièrē	33,3% (3)	100,0% (6)
Ile-aux-Coudres	8,3% (12)	33,3% (21)
Sainte-Agnès	44,4% (9)	52,9% (17)
Saint-Urbain	41,6% (12)	50,0% (10)
Saint-Irénée	10,0% (20)	31,0% (29)
Extérieur*	66,6% (21)	100,0% (1)
TOTAL	25,0% (220)	37,7% (270)

Source: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

* : Hommes: Côte-du-Sud (1), Québec (5), Bas-Saint-Laurent (2), Côte-de-Beaupré (3), Saguenay (3)

Femmes: Côte-de Beaupré (1)

Cette mobilité matrimoniale serait, entre autres, le fait de deux facteurs: le premier fait référence à un système de mariage qui repose en partie sur un échange de conjoints et affecte principalement la femme (mariage exogame). Le deuxième découle des pressions démographiques exercées sur les terres de Charlevoix qui amenèrent les couples à réaliser une migration pour assurer leur subsistance.

Cette conjoncture favorisa entre autres la mobilité interne, créant ainsi une filière migratoire entre les diverses paroisses. Pour connaître le destin au recensement de 1852 des couples dont les deux conjoints ont émigré entre le moment du mariage et celui du recensement de 1852, on a comparé la variable résidence de l'épouse⁽⁵⁾ au moment du mariage avec la résidence du couple en 1852 (tableau 4.9). Il y ressort que les conjoints sont allés s'établir principalement dans les nouvelles zones ouvertes à la colonisation telles que Saint-Fidèle, Saint-Hilarion, Saint-Irénée et Saint-Agnès. Généralement, ce sont les couples des anciens sites de colonisation de Charlevoix qui émigrent vers ces nouveaux terroirs. Par exemple, sur les 75 femmes provenant de la Malbaie, 54,6% (n= 41) iront s'établir avec

⁽⁵⁾ Nous avons reproduit à l'intérieur de ce chapitre seulement le tableau du côté des femmes étant donné que les hommes ont dans ce cas le même destin au recensement de 1852 que celui des femmes.

Tableau 4.9

**Lieu de résidence du couples en 1852 et lieu de
résidence de la femme au moment du mariage,
couples à l'étude**

Résidence de l'épouse Résidence 1852	Baie-Saint-Paul	Éboulements	Malbaie	Ile-aux-Coudres	Sainte-Agnès	Saint-Urbain	Saint-Irénée	TOTAL
Baie-Saint-Paul	-	5	-	1	-	1	-	7 (4,2%)
Éboulements	1	-	2	1	-	-	1	5 (3,0%)
Malbaie	1	4	-	3	1	-	2	11 (6,6%)
Petite-Rivière	1	-	-	-	-	-	-	1 (0,6%)
Ile-aux-Coudres	1	1	1	-	-	-	1	4 (2,4%)
Sainte-Agnès	1	-	17	-	-	-	7	25 (15,1%)
Saint-Urbain	3	-	-	3	-	-	-	6 (3,6%)
Saint-Irénée	-	12	6	4	4	-	-	26 (15,7%)
Saint-Hilarion	4	10	2	-	-	4	8	28 (16,9%)
Saint-Siméon	-	-	6	-	-	-	-	6 (3,6%)
Saint-Fidèle	-	1	41	2	3	-	-	47 (28,3%)
TOTAL	12 (7,2%)	33 (19,9%)	75 (45,2%)	14 (8,4%)	8 (4,8%)	5 (3,0%)	19 (11,5%)	166

Source: Recensement nominatif de 1852 et registres paroissiaux.

leur mari à Saint-Fidèle et 22,6% (n= 17) à Sainte-Agnès⁽⁶⁾. Il est naturel d'enregistrer une perte d'effectifs à La Malbaie étant donné que celle-ci a desservi à un moment ou à un autre chacune de ces paroisses avant l'ouverture de leurs registres.

Les migrations étant généralement commandées et supportées par des solidarités communautaires et familiales (R. J. Johnson, 1971; J. Mathieu, 1981; G. Bouchard, 1986 et Y. Beauregard et S. Gaudreau, 1986), on a voulu vérifier dans quelle proportion les couples ayant réalisé cette migration allaient rejoindre leurs parents déjà établis dans cette nouvelle paroisse. En raison du faible nombre d'individus impliqués dans ce type de migration et des limites⁽⁷⁾ imposées par nos sources, il nous a été plus difficile d'établir cette proportion. Malgré tout, on peut supposer que ces couples allaient rejoindre un parent après le mariage. Selon nous, il est possible que la migration des enfants eux-mêmes ait eu un effet d'entraînement sur les parents: d'une part, lorsque l'un des parent est veuf(ve) et d'autre part, lorsque les parents deviennent trop âgés pour vivre seuls.

⁽⁶⁾ On observe les mêmes tendances chez les hommes.

⁽⁷⁾ Il s'agit principalement du décès des parents pendant notre intervalle et de la résidence des parents demeurée inconnue au moment du mariage.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Colonisée principalement aux XVII^e et XIX^e siècles, la région de Charlevoix fut marquée par deux mouvements migratoires, l'un interne et l'autre externe, qui ont affecté son développement. Au début de période, ce fut un mouvement provenant exclusivement des zones limitrophes de la région de Charlevoix, soit la Côte-de-Beaupré, Québec et la Côte-du-Sud. Mais la croissance rapide de la population, ainsi que l'accès difficile aux terres agricoles, créèrent un va-et-vient constant. En fait, certains tentèrent leur chance vers d'autres terres agricoles, notamment celles du Saguenay, tandis que d'autres (peut-être les mêmes couples ou individus dans certains cas) optèrent plutôt pour une migration de courte distance vers les paroisses du littoral-est ou vers celles de l'arrière-pays. Bien qu'ayant identifié aussi l'existence d'un courant externe, nous nous sommes plus spécifiquement intéressée, à l'intérieur de ce mémoire, au second mouvement de colonisation, soit la migration interne (de courte distance).

En mettant à contribution les listes nominatives du recensement de 1852 et les registres paroissiaux, on a pu créer une variable qui n'était disponible auprès d'aucune de ces sources prises individuellement. A la différence des études ayant eu recours à l'une de ces sources, cette appro-

che méthodologique nous a permis d'aller plus loin qu'une simple analyse entre deux moments précis dans le temps. En fait, ce jumelage nous a permis d'avoir une perspective longitudinale des mouvements migratoires des conjoints dans Charlevoix, tout en les comparant entre eux et avec les caractéristiques résidentielles de leurs parents. Cela a été rendu possible grâce à trois moments précis dans le temps, soit le moment de la naissance, celui du mariage et celui du recensement de 1852. Des 1 551 couples mariés dans Charlevoix entre 1837 et 1852, 35% d'entre eux n'ont pu être retracés au recensement de 1852 dans cette région. Les principales raisons pour expliquer ces absences sont les ruptures d'unions occasionnées par le décès d'un des conjoints et l'émigration des couples. Parmi ces derniers, il y a en particulier les étrangers (hommes) ayant quitté la région avec leur épouse charlevoisienne après le mariage.

Parmi les 1 008 couples subsistants, c'est-à-dire mariés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région, 95,8% des conjoints ont déclaré être nés dans Charlevoix, les plus importantes proportions se trouvant dans les paroisses de La Malbaie et de Sainte-Agnès. De plus, 70% des hommes et 68% des femmes résidaient toujours au recensement de 1852 dans leur paroisse d'origine. Les plus hauts taux de concordance enregistrés se retrouvent dans les

anciennes paroisses de colonisation puisque les plus jeunes paroisses comptent une plus forte proportion de personnes nées à l'extérieur.

Par ailleurs, les immigrants mariés entre 1837 et 1852 dans Charlevoix et recensés en 1852 dans cette région provenaient principalement des régions de la Côte-de-Beaupré, de Québec et de la Côte-du-Sud. Ces derniers s'établirent le plus souvent dans les vieux sites de peuplement et exercèrent un métier autre que celui de cultivateur, tels ceux de journalier et navigateur.

Les actes de mariage ont permis d'établir que 77,5% des couples retenus pour cette étude étaient formés de deux conjoints résidant dans la même paroisse. Malgré la présence un peu plus élevée d'immigrants dans ces lieux, on obtient les plus hauts taux d'endogamie dans les vieux sites de peuplement. Le faible pourcentage de mariages impliquant un conjoint résidant à l'extérieur de Charlevoix (3%) parmi la population à l'étude démontre bien le peu d'influence qu'ont eue les régions limitrophes dans l'évolution de la population de Charlevoix après les étapes de formation initiale. Dans son étude sur Charlevoix, R. Jetté (1987) observe le même phénomène, soit la faible attraction de la région charlevoisienne face à l'immigration. En comparant

la résidence des conjoints et des parents au moment du mariage, on a établi par ailleurs que l'homme était plus mobile que la femme avant le mariage. On croit que celui-ci se déplaçait individuellement dans le but de travailler, alors que la femme le faisait plus souvent après le mariage pour vivre dans la paroisse de son mari.

En réponse à la question relative au modèle migratoire ayant prévalu dans Charlevoix au milieu du XIXe siècle, les résultats de notre étude appuient l'hypothèse voulant que la marche du peuplement se soit réalisée "en tache d'huile". Ces déplacements prirent différentes formes que nous avons essayé de traduire dans les itinéraires suivants: 1) aucune mobilité; 2) mobilité individuelle ou familiale entre le moment de la naissance et du mariage; 3) mobilité matrimoniale, c'est-à-dire une migration de la femme vers la paroisse du mari, ou une migration de couple entre le moment du mariage et du recensement et 5) les deux types de migration précédents.

L'analyse des itinéraires précédents permet d'examiner de façon plus approfondie les cheminements des individus et des couples ayant effectué un déplacement, soit près de 40% de la population étudiée. Le premier déplacement examiné fut la migration avant le mariage c'est-à-dire entre le moment

de la naissance et du mariage. On a pu établir que la migration interne touchait surtout des familles entières, même si 25% des hommes effectuaient une migration de type individuel. On croit que le motif principal de ces départs individuels était lié au travail. Malgré le pourcentage plus ou moins élevé des migrations individuelles, les résultats obtenus témoignent bien de l'importance de la famille dans le processus migratoire de l'homme et de la femme.

De plus, on a pu apprécier, en observant la mobilité entre le moment du mariage et la résidence lors du recensement de 1852, que 38% des femmes charlevoisiennes réalisèrent une migration dite matrimoniale. Malgré les faibles effectifs, on a pu constater que les paroisses de l'arrière-pays semblent légèrement plus affectées par cette mobilité. Les femmes et les hommes qui effectuèrent une migration de couple (plus de 60%) se dirigèrent principalement vers les nouvelles paroisses ouvertes à la colonisation telles que Sainte-Agnès, Saint-Fidèle, Saint-Irénée et Saint-Hilarion. Toutefois, ces couples ne semblent pas être allés rejoindre nécessairement un parent après le mariage. Il y a tout lieu de croire que ces migrations de jeunes couples pourraient même constituer un facteur d'attraction et entraîner le déplacement des autres membres de la famille. Il est donc normal d'avoir observé des liens privilégiés entre certaines paroiss-

ses de Charlevoix à cette époque. La population charlevoisiennne formant près de 75% du noyau initial des premiers immigrants venus au Saguenay, il est naturel de supposer que ce système de reproduction sociale décrit, entre autres, par G. Bouchard (1983, 1985 et 1987) pour cette région se soit transposé dans cette nouvelle région de colonisation.

ANNEXES

ANNEXE I

**SYNTHESE DES INFORMATIONS CONCERNANT LES DATES
D'OUVERTURE DES PAROISSES
DE CHARLEVOIX ET DE LEURS REGISTRES**

ANNEXE I

Tableau synthèse concernant les dates d'ouverture des paroisses de Charlevoix et de leurs registres

Paroisses	Date 1er établissement	Érection canonique	Registres paroissiaux	Desservie par	1er acte enregistré	Problèmes de cohérence dans la continuité des itinéraires géographiques.
Baie-Saint-Paul	1672	21 sept. 1714	1681	nil	2 mai 1681	nil
Petite-Rivière	1675	1722	1734	1773 à 1835 missionnaires	1 déc. 1733	nil
Malbaie	1692	4 fév. 1825	1774	Baie-Saint-Paul et Éboulements (1774-1797)	2 sept. 1774	nil
Éboulements	1710	7 juil. 1827	1732	Baie-Saint-Paul (1732-1736)	12 sept. 1783	nil
Saint-Urbain	1764	8 sept. 1827	1827	Baie-Saint-Paul	7 oct. 1827	lieu de naissance
Île-aux-Coudres	1728	18 avril 1827	1739	nil	9 avril 1741	nil
Sainte-Agnès	1830	6 oct. 1830	1833-35	Malbaie	4 janv. 1833	lieu de naissance
Saint-Irénée	av. 1840	23 fév. 1843	1843	Malbaie (1840-1844)	10 janv. 1843	lieu de naissance et résidence au moment du mariage
Saint-Fidèle	1800	10 juin 1850	1855	Malbaie (1840-1855)	1855	résidence au moment du mariage
Saint-Hilarion	vers 1830	20 mars 1860	1867	Éboulements	nil	résidence au moment du mariage
Saint-Siméon	1818	30 mars 1869	1860	Saint-Fidèle (1874)	nil	résidence au moment du mariage

Sources: Raynold Tremblay, Un pays à bâtir Saint-Urbain-en-Charlevoix, éd. Laliberté, 1977, pp. 58.
 Groupe Paysage, "Analyse morphologique, classification et protection des paysages : cas de Charlevoix", Cahier de géographie de Québec, vol. 21, nos 53-54, sept.-déc. 1977, pp. 135-186.
 Daniel Dufour, Jean-Louis Gaudreault, Serge Gauthier, Alain Tremblay, Guide des archives de Charlevoix, Québec, IQRC, 1985, 55 p.
Canada ecclésiastique (1e), 47e année, Montréal, Beauchemin, 1933, 970 pages.
 Hormidas Magnan, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, Arthabaska, 1925, 738 pages.

ANNEXE II

**VARIABLES CONTENUES DANS LE FICHIER
DES MARIAGES DE CHARLEVOIX**

ANNEXE II

VARIABLES CONTENUES DANS LE FICHIER
DES MARIAGES DE CHARLEVOIX

Numéro de l'acte:

Paroisse:

Date du mariage:

Époux

- 1- Prénom
- 2- Nom
- 3- État matrimonial
- 4- Signe: oui
non
- 5- Profession
- 6- Age
- 7- Résidence

Épouse

- 1- Prénom
- 2- Nom
- 3- État matrimonial
- 4- Signe: oui
non
- 5- Profession
- 6- Age
- 7- Résidence

Père de l'époux

- 1- Feu père de l'époux: oui
non
- 2- Prénom
- 3- Nom
- 4- Profession
- 5- Résidence du père

Père de l'épouse

- 1- Feu père de l'épouse: oui
non
- 2- Prénom
- 3- Nom
- 4- Profession
- 5- Résidence du père

Mère de l'époux

- 1- Feu mère de l'époux: oui
non
- 2- Prénom
- 3- Nom
- 4- Profession
- 5- Résidence

Mère de l'épouse

- 1- Feu mère de l'épouse: oui
non
- 2- Prénom
- 3- Nom
- 4- Profession
- 5- Résidence

Ex-épouse

- 1- Prénom
- 2- Nom
- 3- Profession
- 4- Résidence

Ex-époux

- 1- Prénom
- 2- Nom
- 3- Profession
- 4- Résidence

Consanguinité

Sources: Recensement nominatif de 1852¹ et registres paroissiaux

¹ Marie-Josée Huot, Marc St-Hilaire et Alain Simard, Fichier des mariages de Charlevoix 1686-1852. Structure et format des actes, Document I-C-66, janvier 1988, 7 pages et annexes.

ANNEXE III

**DÉTAILS DES ITINÉRAIRES GÉOGRAPHIQUES DANS CHARLEVOIX
EN 1852**

ANNEXE III

DÉTAILS DES ITINÉRAIRES GÉOGRAPHIQUES DANS CHARLEVOIX
EN 1852

Femmes Hommes

<u>lieun¹</u>	<u>rés ép(s)</u>	<u>res 852</u>		
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	202	212
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Saint-Urbain	11	3
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	6	4
Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	Les Éboulements	6	4
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Petite-Rivière	5	1
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	La Malbaie	4	1
Baie-Saint-Paul	Petite-Rivière	Petite-Rivière	4	-
Baie-Saint-Paul	Saint-Urbain	Saint-Urbain	3	4
Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	Baie-Saint-Paul	2	2
Baie-Saint-Paul	La Malbaie	Baie-Saint-Paul	2	-
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Ile-aux-Coudres	1	-
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Sainte-Agnès	1	1
Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	Saint-Hilarion	1	1
Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	Saint-Irénée	1	-
Baie-Saint-Paul	La Malbaie	La Malbaie	1	5
Baie-Saint-Paul	Saint-Irénée	Saint-Irénée	1	1
Baie-Saint-Paul	Saint-Urbain	Baie-Saint-Paul	1	4
Baie-Saint-Paul	Saint-Urbain	Saint-Hilarion	1	1
Baie-Saint-Paul	Petite-Rivière	Baie-Saint-Paul	-	6
Baie-Saint-Paul	La Malbaie	Saint-Siméon	-	3
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Saint-Hilarion	-	2
Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	La Malbaie	-	1
Baie-Saint-Paul	La Malbaie	Sainte-Agnès	-	1
Baie-Saint-Paul	Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	-	1
Les Éboulements	Les Éboulements	Les Éboulements	110	108
Les Éboulements	Les Éboulements	Saint-Irénée	12	6
Les Éboulements	Les Éboulements	Saint-Hilarion	8	3
Les Éboulements	La Malbaie	La Malbaie	4	3
Les Éboulements	Saint-Irénée	Saint-Irénée	3	8
Les Éboulements	La Malbaie	Saint-Fidèle	3	-
Les Éboulements	Saint-Irénée	Sainte-Agnès	3	1
Les Éboulements	Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	2	9
Les Éboulements	Saint-Irénée	Saint-Hilarion	2	6

¹ lieu = lieu de naissance
 rés ép(s) = résidence de l'époux(se)
 res_852 = résidence en 1852

Femmes Hommes

<u>lieun</u>	<u>rés ép(s)</u>	<u>rés 852</u>		
Les Éboulements	Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	1	1
Les Éboulements	Les Éboulements	La Malbaie	1	-
Les Éboulements	Les Éboulements	Saint-Urbain	1	-
Les Éboulements	Saint-Irénée	Baie-Saint-Paul	1	-
Les Éboulements	Saint-Irénée	La Malbaie	1	1
Les Éboulements	Saint-Urbain	Baie-Saint-Paul	1	-
Les Éboulements	Sainte-Agnès	Saint-Irénée	1	1
Les Éboulements	La Malbaie	Saint-Irénée	-	3
Les Éboulements	La Malbaie	La Malbaie	-	3
Les Éboulements	Saint-Urbain	Saint-Urbain	-	3
Les Éboulements	La Malbaie	Les Éboulements	-	2
Les Éboulements	Baie-Saint-Paul	Petite-Rivière	-	1
Les Éboulements	La Malbaie	Saint-Hilarion	-	1
Les Éboulements	La Malbaie	Sainte-Agnès	-	1
Les Éboulements	Saint-Irénée	Les Éboulements	-	-1
Les Éboulements	Sainte-Agnès	Saint-Hilarion	-	1
La Malbaie	La Malbaie	La Malbaie	158	154
La Malbaie	La Malbaie	Saint-Fidèle	33	36
La Malbaie	Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	33	27
La Malbaie	La Malbaie	Sainte-Agnès	8	10
La Malbaie	Sainte-Agnès	La Malbaie	8	6
La Malbaie	inconnue	La Malbaie	7	3
La Malbaie	La Malbaie	Saint-Siméon	6	5
La Malbaie	La Malbaie	Saint-Irénée	5	2
La Malbaie	Les Éboulements	La Malbaie	6	5
La Malbaie	Saint-Irénée	La Malbaie	4	-
La Malbaie	La Malbaie	Les Éboulements	3	1
La Malbaie	Saint-Irénée	Sainte-Agnès	3	1
La Malbaie	Ile-aux-Coudres	La Malbaie	2	1
La Malbaie	La Malbaie	Saint-Urbain	2	2
La Malbaie	Saint-Siméon	Saint-Siméon	2	2
La Malbaie	Saint-Agnès	Saint-Fidèle	3	-
La Malbaie	inconnue	Sainte-Agnès	2	2
La Malbaie	Les Éboulements	Les Éboulements	2	2
La Malbaie	Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	1	2
La Malbaie	Baie-Saint-Paul	Saint-Hilarion	1	-
La Malbaie	Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	1	1
La Malbaie	La Malbaie	Ile-aux-Coudres	1	-
La Malbaie	Saint-Irénée	Saint-Hilarion	1	2
La Malbaie	Saint-Irénée	Ile-aux-Coudres	1	-
La Malbaie	La Malbaie	Baie-Saint-Paul	1	1
La Malbaie	Saint-Urbain	Baie-Saint-Paul	1	-
La Malbaie	Saint-Urbain	Saint-Urbain	1	-
La Malbaie	inconnue	Saint-Fidèle	1	1
La Malbaie	Saguenay	La Malbaie	-	1

Femmes Hommes

<u>lieun</u>	<u>rés ép(s)</u>	<u>rés 852</u>		
La Malbaie	Les Éboulements	Sainte-Agnès	-	1
La Malbaie	Côte-du-Sud	La Malbaie	-	1
La Malbaie	Petite-Rivière	Petite-Rivière	-	1
La Malbaie	Saint-Iréneé	Saint-Iréneé	-	1
La Malbaie	Québec	La Malbaie	-	1
Petite-Rivière	Petite-Rivière	Petite-Rivière	30	30
Petite-Rivière	Petite-Rivière	Baie-Saint-Paul	6	1
Petite-Rivière	Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	4	2
Petite-Rivière	Baie-Saint-Paul	Petite-Rivière	2	-
Petite-Rivière	Sainte-Agnès	Saint-Iréneé	1	-
Petite-Rivière	Les Éboulements	Les Éboulements	-	1
Petite-Rivière	Petite-Rivière	Saint-Iréneé	-	1
Petite-Rivière	Saguenay	Petite-Rivière	-	1
Petite-Rivière	Côté-de-Beaupré	Petite-Rivière	-	1
Saint-Fidèle	La Malbaie	Saint-Fidèle	3	1
Saint-Fidèle	Sainte-Agnès	Saint-Fidèle	-	1
Saint-Iréneé	Saint-Iréneé	Saint-Iréneé	18	21
Saint-Iréneé	Saint-Iréneé	Saint-Hilarion	5	3
Saint-Iréneé	Les Éboulements	Saint-Iréneé	3	4
Saint-Iréneé	Les Éboulements	Les Éboulements	2	-
Saint-Iréneé	La Malbaie	Saint-Iréneé	2	4
Saint-Iréneé	Les Éboulements	Saint-Fidèle	1	-
Saint-Iréneé	La Malbaie	Les Éboulements	1	-
Saint-Iréneé	Saint-Iréneé	Les Éboulements	1	-
Saint-Iréneé	Saint-Iréneé	Baie-Saint-Paul	1	-
Saint-Iréneé	inconnue	Saint-Iréneé	1	1
Saint-Iréneé	Québec	Les Éboulements	-	1
Saint-Urbain	Saint-Urbain	Saint-Urbain	19	24
Saint-Urbain	Baie-Saint-Paul	Saint-Urbain	6	3
Saint-Urbain	Saint-Urbain	Baie-Saint-Paul	3	1
Saint-Urbain	Saint-Urbain	Saint-Hilarion	3	5
Saint-Urbain	Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	1	-
Saint-Urbain	Ile-aux-Coudres	Saint-Urbain	1	1
Saint-Urbain	Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	1	-
Saint-Urbain	Les Éboulements	Les Éboulements	1	-
Saint-Urbain	La Malbaie	La Malbaie	1	-
Saint-Urbain	inconnue	Baie-Saint-Paul	1	-

Femmes Hommes

<u>lieun</u>	<u>rés ép(s)</u>	<u>rés 852</u>		
Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	40	44
Sainte-Agnès	La Malbaie	Sainte-Agnès	12	7
Sainte-Agnès	Saint-Iréneé	Sainte-Agnès	3	5
Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	Saint-Iréneé	3	-
Sainte-Agnès	Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	1	-
Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	La Malbaie	1	-
Sainte-Agnès	inconnue	Sainte-Agnès	1	1
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	33	42
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	Saint-Iréneé	7	2
Ile-aux-Coudres	La Malbaie	Sainte-Agnès	6	-
Ile-aux-Coudres	Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	4	3
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	La Malbaie	3	2
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	Les Éboulements	2	1
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	Saint-Fidèle	2	2
Ile-aux-Coudres	Les Éboulements	Les Éboulements	2	1
Ile-aux-Coudres	Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	2	7
Ile-aux-Coudres	inconnue	Ile-aux-Coudres	2	1
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	Baie-Saint-Paul	1	1
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	Saint-Urbain	1	1
Ile-aux-Coudres	La Malbaie	Baie-Saint-Paul	1	-
Ile-aux-Coudres	La Malbaie	Ile-aux-Coudres	1	-
Ile-aux-Coudres	La Malbaie	La Malbaie	1	3
Ile-aux-Coudres	La Malbaie	Saint-Fidèle	1	4
Ile-aux-Coudres	Petite-Rivièrē	Petite-Rivièrē	1	-
Ile-aux-Coudres	Les Éboulements	Ile-aux-Coudres	1	-
Ile-aux-Coudres	Saint-Iréneé	Saint-Iréneé	1	4
Ile-aux-Coudres	La Malbaie	Sainte-Agnès	-	4
Ile-aux-Coudres	Baie-Saint-Paul	Les Éboulements	-	2
Ile-aux-Coudres	Saint-Urbain	Saint-Urbain	-	2
Ile-aux-Coudres	Ile-aux-Coudres	Saint-Iréneé	-	2
Ile-aux-Coudres	Les Éboulements	Saint-Hilarion	-	1
Ile-aux-Coudres	inconnue	Sainte-Agnès	-	1

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS, John W. and Alice Bee Kasakoff, "Migration and the Family in Colonial New England: the View from Genealogies", Journal of Family History, vol. 9, no. 1, Spring 1984, pp. 24-43.

BEAUREGARD, Yves et alii, "Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 39, no. 3, hiver 1986, pp. 391-405.

BERGERON, Michel, Tableau synoptique des paroisses du Saguenay: 1842-1977, Document no-II-16, SOREP, mai 1978, 31 p.

BLANCHARD, Raoul, L'est du Canada-français, Province de Québec. Chapitre II: La région Québec-Saguenay, Montréal, Beauchemin, vol. 1, 1935, pp. 311-360.

BLUTEAU, Marc-André et Serge Gauthier, "Élément de recherche en vue d'une étude historique du peuplement de Charlevoix", Revue de la Société d'histoire de Charlevoix, vol. 2, no. 1, pp. 4-8.

BOUCHARD, Gérard, "Démographie et société rurale au Saguenay, 1851-1935", Recherches sociographiques, vol. XIX, no.1, janvier-avril 1978, pp. 7-31.

BOUCHARD, Gérard, "Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVIIe au XXe siècle", Histoire sociale/ Social History, vol. XVI, no. 31, mai-May 1983, pp. 35-60.

BOUCHARD, Gérard, "Sur l'historiographie des campagnes et des régions du Québec au XIXe et XXe siècles: nouvelles propositions" dans Robert Mandrou (hommage à), Histoire sociale, sensibilités collectives et mentalité, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 561-571.

BOUCHARD, Gérard, "La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19e et 20e siècles. Construction d'un modèle", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 40, no. 1, été 1986, pp. 51-71.

BOUCHARD, Gérard, "Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos", Recherches sociographiques, vol. XXVIII, no. 2-3, 1987, pp. 229-251.

BOUCHARD, Gérard et Patrick Brard, "Le programme de reconstitution automatique des familles saguenayennes: données de base et résultats provisoires", Histoire sociale/Social History, vol. 12, no. 23, 1979, pp. 170-185.

BOUCHARD, Gérard et André Larose, "Sur l'enregistrement civil et religieux au Québec depuis le XVIIe siècle. Présentation de textes et commentaires", dans André Côté (sous la direction de), Sources de l'histoire du Saguenay-Lac-St-Jean. Tome I: Inventaire des archives paroissiales, 1978, pp.12-32.

BOUCHARD, Gérard, Raymond Roy et Yves Otis, "Registre de population et substitutions nominatives", Population, no. 3, 1985, pp. 473-490.

Canada ecclésiastique (Le), 47e année, Montréal, Beauchemin, 1933, 970 pages.

Canada (Archives Publiques du Canada), Listes nominatives du recensement de 1851-1852 (pour la région de Charlevoix), Bibliothèque nationale, section des microfilms.

CRAIG, Béatrice, "Immigrants in a frontier Community: Madawaska 1785-1850", Histoire sociale/Social History, vol. 19, no. 38, novembre 1986, pp. 277-297.

DARROCH, Gordon A, "Migrants in the Nineteenth Century: Fugitives or Families in Motion", Journal of Family History, vol. 6, no. 3, fall 1981, pp. 257-277.

DUFOUR, Daniel, Jean-Louis Gaudreault, Serge Gauthier et Alain Tremblay, Guide des archives de Charlevoix, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, 55 pages.

FRÉCHETTE, Micheline, Composition et structure des ménages en milieu rural québécois au XIXe siècle: le cas de Saint-Damase, 1852 et 1861, cité dans Lavoie, Jacinthe. Mobilité interne de la population rurale de l'Île-Saint-Barthélemy dans les Antilles de 1854 à 1863, Février 1987, 141 pages.

GAGAN, David P, "The Indivisibility of Land: a Microanalysis of the System of Inheritance in Nineteenth-Century Ontario", The Journal of Economic History, vol. 36, no. 1, March 1976, pp. 126-141.

GAGAN, David P, "Geographical and Social Mobility in Nineteenth-Century Ontario: a Microstudy", The Canadian Review of Sociology and Anthropology— La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 13, no. 2 , 1976, pp. 155-163.

GAULDRÉE-BOILLEAU, C-H-P, "Paysan de Saint-Irénée", dans Pierre Savard (sous la direction de), Paysans et ouvriers québécois d'autrefois, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, pp. 19-76.

GAUVREAU, Danielle et Louise Boilard, La qualité des déclarations de lieux de résidence pour l'étude des migrations internes dans Charlevoix, Document II-C-190, SOREP, juin 1991, 20 pages.

GAUVREAU, Danielle et Mario Bourque, "Mouvements migratoires et familles: le peuplement du Saguenay avant 1911", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 42, no. 2, automne 1988, pp. 167-192.

GAUVREAU, Danielle et France Markowski, Estimation des soldes migratoires du comté de Charlevoix jusqu'en 1860, Document II-C-112, SOREP, novembre 1985, 5 pages.

GAUVREAU, Danielle, Michel Gérin et Martine Hamel, "De Charlevoix au Saguenay: mesure et caractéristique du mouvement migratoire avant 1911", dans Gérard Bouchard et Marc de Braekeleer (sous la direction de), Histoire d'un génome: Population et génétique dans l'est du Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, pp. 146-211.

GREER, Allan, Peasant, Lord and Merchant: Rural Society in Three Quebec Parishes 1740-1840, Toronto, University of Toronto, 304 pages.

GROUPE PAISAGE, "Analyse morphologique, classification et protection des paysages: le cas de Charlevoix", Cahiers de géographie de Québec, vol. 21, nos. 53-54, 1977, 146 pages.

GUÉRIN, Michel, Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à aujourd'hui, Mémoire de maîtrise (Études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 1988, 343 pages.

HAMEL, Martine, L'émigration de Charlevoix vers le Saguenay au milieu du 19e siècle: étude à partir du lieu d'origine, Mémoire de maîtrise (Études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 1991, 170 pages.

HUOT, Marie-Josée, Marc St-Hilaire et Alain Simard, Fichier des mariages de Charlevoix 1686-1852. Structure et format des actes, Document I-C-66, SOREP, janvier 1988, 7 pages et annexes.

HUOT, Marie-Josée, Josée Gauthier, Martine Hamel et Marc St-Hilaire, Découpage des régions de l'est du Québec pour les fins des travaux de SOREP, Document 1-C-47, SOREP, Décembre, 1986, 93 pages.

JETTÉ, René, Les fondateurs de Charlevoix, Document II-C-127, SOREP, 1987, 64 pages.

JETTÉ, René, Danielle Gauvreau et Michel Gérin, "Aux origines d'une région: le peuplement fondateurs de Charlevoix avant 1850", dans Gérard Bouchard et Marc de Braekeleer (sous la direction de), Histoire d'un génome: Population et génétique dans l'est du Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, pp. 76-120.

JOHNSTON, R. J., "Resistance to Migration and the Mover/Stayer Dichotomy: Aspects of Kinship and Population Stability in an English Rural Area", Geografiska annaler, vol. 53, no. 13, 1971, pp. 16-27.

LAVOIE, Jacinthe, Mobilité interne de la population rurale de l'Île Saint-Barthélémy dans les Antilles de 1854 à 1863, février 1987, 141 pages.

LAVOIE, Yolande, L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930, Québec, éd. Officiel du Québec, 1981, 65 pages.

LECHASSEUR, Antonio, Histoire du Bas-Saint-Laurent. Quatrième partie: Le XIXe siècle Bas-Laurentien. Chapitre premier: Population et oekoumène de 1831 à 1891 : temps de peuplement et temps de crise, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1987, 138 pages.

MAGNAN, Hormidas, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, Arthabaska, 1925, 738 pages.

MAISONNEUVE, Daniel, Structure familiale et exode rural: le cas de St-Damase (1852-1861), Mémoire de maîtrise (Démographie), Université de Montréal, 1983, 97 pages.

MATHIEU, Jacques, "Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France", Recherches sociographiques, vol. XXVIII, nos. 2-3, 1987, pp. 211-227.

MATHIEU , Jacques, Céline Cyr, Guy Dinel, Jeannine Pozzo et Jacques St-Pierre, "Les alliances matrimoniales exogames dans le gouvernement de Québec 1700-1760", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 35, no. 1, juin 1981, pp. 3-32.

MATHIEU, Jacques, Céline Cyr, Guy Dinel, Jeannine Pozzo et Jacques St-Pierre, "Mobilité et mariage dans le gouvernement de Québec au XVIIIe siècle", dans J. Goy et J. P. Wallot (sous la direction de), Evolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècles, Paris et Montréal, Ecole des hautes études en sciences sociales, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, pp. 305-313.

MINER, Horace, Saint-Denis: un village québécois, Québec, Hurtubise HMH, 1985, 390 pages.

MORIN, Germain, L'émigration au Saguenay fin XIXe et début XXe siècles, Mémoire de maîtrise (Études régionales), Université à Chicoutimi, 1991, 187 pages.

NORTON, Susan L., "Marital Migration in Essex County, Massachusetts, in the Colonial and Early Federal Periods", Journal of Marriage and the Family, August 1973, pp. 406-418.

OUELLET, Fernand, Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850, Montréal, Fides, 1966, pp. 325-362.

PARKERSON, Donald H., "How Mobile were Nineteenth-Century Americans?", Historical Methods, vol. 15, no. 3, 1982, pp. 99-109.

POUYEZ, Christian et Michel Bergeron, "L'étude des migrations au Saguenay (1842-1931): problèmes de méthode", Histoire sociale/ Social History, vol. XI, no. 31, mai-May 1978, pp. 26-61.

POUYEZ, Christian, Yolande Lavoie, Gérard Bouchard et alii, Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles, Québec, Presse de l'Université du Québec, 1983, 386 pages.

POUYEZ, Christian, Raymond Roy et Gérard Bouchard, "La mobilité géographique en milieu rural: le Saguenay 1852-1861", Histoire sociale/ Social History, vol. XIV, no. 27, mai-May 1981, pp. 123-155.

Québec (Archives nationales du Québec), Registre des mariages, baptêmes et sépultures, (région de Charlevoix), diocèse de Québec, 1852.

ROY, Raymond, Gérard Bouchard et Manon Declos, "La première génération de Saguenayens: provenance, apparemment, enracinement", Cahiers québécois de démographie, vol. 17, no. 1, printemps 1988, pp. 113-134.

ROY, Raymond, Christian Pouyez et François Martin, "Le jumelage des données nominatives dans les recensements: problèmes et méthodes", Histoire sociale/ Social History, vol. XIII, no. 25, mai-May 1980, pp. 173-193.

SEGALEN, Martine, Nuptialité et alliance: le choix du conjoint dans une commune de l'Eure, Paris, Maisonneuve et Larose, 1972, 141 pages.

ST-HILAIRE, Marc, "Origines et destins des familles pionnières d'une paroisse saguenayenne au XIXe siècle", Cahiers de géographie du Québec, vol. 32, no. 85, avril 1988, pp. 5-26.

TALBOT, Eloi-Gérard, Généalogie pour les comtés de Charlevoix et de Saguenay, Québec, Achez-Buteau, 1940, 6 volumes.

TREMBLAY, Jean-Paul, "Cinq siècles d'histoire en Charlevoix", Saguenayensia, vol. 26, no. 2, avril-juin 1984, 84 pages.

TREMBLAY, Raynold, Un pays à bâtir Saint-Urbain-en-Charlevoix, éd. Laliberté, 1977, pp. 58.